

Tiré – à – part

Anne-Sophie Wepierre
avec la participation de Sylvain Rousset,
Antoine Erhel et Laurent Piet

- Les exploitations de grandes cultures : la nécessaire maîtrise des coûts de production

NEE n°29, Décembre 2007, pp. 85-117

Résumé

Cet article propose un « état des lieux » des exploitations agricoles spécialisées en grandes cultures à partir des données 2000 et 2005 du réseau d'information comptable agricole (RICA).

Tandis que le secteur agricole français a perdu 11% de ses exploitations entre 2000 et 2005, la baisse d'effectif a été moins marquée dans le secteur des grandes cultures (-7%). Durant cette période, la surface agricole utile (SAU) moyenne des exploitations de ce secteur a progressé de 10%. Dans le même temps, il n'a pas été constaté d'intensification du travail puisque l'augmentation de la SAU des exploitations s'est accompagnée d'une progression du nombre d'unités de travail annuel (UTA).

Entre 2000 et 2005, les charges d'exploitations ont augmenté en moyenne de 5% par hectare de SAU. La principale faiblesse du secteur reste la part trop élevée des charges de mécanisation dans les coûts de production, et ce quel que soit le système de production (irrigué ou non, avec cultures industrielles ou non).

L'étude indique également que les exploitations spécialisées en grandes cultures étaient fortement dépendantes aux aides directes en 2005 puisque celles-ci représentaient en moyenne 130% du revenu disponible.

Le développement des biocarburants semble pouvoir être un facteur de soutien structurel des cours des grandes cultures durant les prochaines années. Paradoxalement, ce phénomène risque de masquer les handicaps du secteur constatés en matière de coûts de production et en matière de dépendance aux aides directes.



Direction Générale des Politiques Economique,
 Européenne et Internationale

Service des Stratégies Agricoles et Industrielles
 Sous-Direction de l'Évaluation, de la Prospective,
 des Études et de l'Orientation

NOTES ET ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Directeur de la publication : Jean-Marie AURAND, DGPEI

Rédacteur en chef : Bruno VINDEL, DGPEI

Secrétariat : Nancy DIOP, DGPEI

Membres du comité de rédaction :

Éric BARDON, DICOM

Christophe BLANC, SG-DAFL

Philippe BOYER, DGPEI

Bernard DECHAMBRE, DGPEI

Antoine ERHEL, DGPEI

Jacques LOYAT, DGER

Françoise SIMON, DGPEI

Nathanaël PINGAULT, DGFAR

Céline ROUQUETTE, SG-SCEES

Évelyne SIROTA, SG-SCEES

Laure SOULIAC, DGAL

Frédéric UHL, DGPEI

Composition : DGPEI/SSAI/SDEPEO

Impression : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

Dépôt légal : à parution

ISSN : 1275-7535

Renseignements et diffusion : voir page 4 de couverture

**LES EXPLOITATIONS DE GRANDES CULTURES :
LA NÉCESSAIRE MAÎTRISE DES COÛTS DE PRODUCTION**

Anne-Sophie Wepierre *
avec la participation de Sylvain Rousset*,
Antoine Erhel* et Laurent Piet**

Chargés de mission au ministère de l'agriculture et de la pêche, bureau de l'analyse économique et de la prospective (DGPEI/SSAI/SDEPEO/BAEP)

**à l'écriture de l'article Laurent Piet était chef de bureau
au ministère de l'agriculture et de la pêche

L'ESSENTIEL DE L'ARTICLE

Cet article propose un « état des lieux » des exploitations agricoles spécialisées en grandes cultures à partir des données 2000 et 2005 du réseau d'information comptable agricole (RICA), consacré aux exploitations dites professionnelles.

Tandis que le secteur agricole français a perdu 11% de ses exploitations entre 2000 et 2005, la baisse d'effectif a été moins marquée dans le secteur des grandes cultures (-7%). Durant cette période, la surface agricole utilisée (SAU) moyenne des exploitations de ce secteur a progressé de 10%. Dans le même temps, les rendements céréaliers ont été orientés plutôt à la baisse et il n'a pas été constaté d'intensification du travail puisque l'augmentation de la SAU des exploitations s'est accompagnée d'une progression du nombre d'unités de travail annuel (UTA). Même si les surfaces cultivées en céréales et oléoprotéagineux ont légèrement reculé au profit des cultures industrielles, elles occupaient néanmoins encore environ 75% de la sole en 2005.

Durant la période d'étude, les charges d'exploitation ont augmenté en moyenne de 5% par hectare de SAU. La principale faiblesse du secteur reste la part trop élevée des charges de mécanisation dans les coûts de production, et ce quel que soit le système de production (irrigué ou non, avec cultures industrielles ou non). Cela est à mettre en relation avec le fait que 60% des exploitations sont individuelles, ce qui reste un taux élevé, sans doute peu compensé par le développement des assolements en commun.

L'étude montre que les exploitations de grandes cultures les plus performantes sont celles qui bénéficient des charges de mécanisation les plus faibles, et des charges opérationnelles maîtrisées. Ces exploitations ont une SAU moyenne inférieure à celle de l'ensemble du groupe, tandis que le nombre moyen d'UTA y est plus élevé.

L'étude indique également que les exploitations spécialisées en grandes cultures sont fortement dépendantes des aides directes. En effet, ces dernières représentent en moyenne 130% du revenu disponible des exploitations. Il semble néanmoins possible de réduire le poids des aides dans la formation du revenu en améliorant les performances économiques des exploitations. Ainsi, pour les exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux les plus performantes, le poids des aides par rapport au revenu disponible n'est que de 91%. En outre, l'essentiel des aides perçues par les exploitations du secteur provient du premier pilier, ce qui rend ces exploitations plus sensibles à la modulation.

Enfin, les résultats économiques des exploitations de grandes cultures se sont dégradés entre 2000 et 2005. La valeur ajoutée hors aides a en effet reculé de 10%, tandis que le revenu disponible a diminué de 12%, malgré l'augmentation de la taille moyenne des exploitations.

Le développement des biocarburants semble pouvoir être un facteur de soutien des cours des grandes cultures durant les prochaines années. Paradoxalement, ce phénomène risque de masquer les handicaps du secteur constatés en matière de coûts de production et en matière de dépendance aux aides directes.

AE

LES EXPLOITATIONS DE GRANDES CULTURES : LA NÉCESSAIRE MAÎTRISE COÛTS DE PRODUCTION

INTRODUCTION

Ce document dresse un portrait des exploitations agricoles françaises de grandes cultures, en présentant successivement les données structurelles ainsi que les éléments technico-économiques et financiers essentiels qui les caractérisent. Une dernière partie s'attache à récapituler les principales forces et faiblesses de ces exploitations face à l'avenir. Cette étude a été réalisée à partir des données du réseau d'information comptable agricole (RICA) 2000 et 2005. Le RICA couvre le champ des exploitations dites professionnelles, c'est-à-dire employant plus de 0,75 unité de travail annuel (UTA) pour une marge brute standard (MBS¹) dégagée sur l'exploitation de plus de 9 600 €(soit l'équivalent de 12 ha de blé dans la région Centre).

Les chiffres présentés ici concernent les exploitations spécialisées en grandes cultures et ont été obtenus à partir des exploitations des orientations technico-économiques (OTEX) 13 (céréales, oléoprotéagineux), 14 (grandes cultures) et 60 (polyculture).

STRUCTURES ET PRODUCTION

Les exploitations de grandes cultures en 2005

Les exploitations de grandes cultures dans l'ensemble des exploitations agricoles professionnelles françaises

En 2005, un quart des exploitations professionnelles françaises sont des exploitations de grandes cultures, contribuant à 31% de la MBS agricole totale (cf. tableau 1). Si ces dernières n'emploient que 20% de la main-d'œuvre agricole de l'ensemble des exploitations professionnelles, elles occupent néanmoins 36% de la surface agricole utilisée (SAU). Les exploitations de grandes cultures cultivent plus de 60% des surfaces destinées aux céréales dans le pays, près de 80% des surfaces en oléagineux et 83% des surfaces en protéagineux. Enfin, 90% des surfaces françaises dédiées aux cultures industrielles (betteraves sucrières, pommes de terre) sont concentrées au sein de ces exploitations.

¹ La marge brute standard d'une exploitation correspond à la somme des MBS de chacune de ses spéculations, elles-mêmes obtenues en multipliant le nombre d'hectares de surface, ou le nombre de têtes de bétail, par le coefficient correspondant au produit et à la région considérés.

Tableau 1 – Les exploitations de grandes cultures en France en 2005

		Ensemble des exploitations "professionnelles"	Dont exploitations grandes cultures	Soit en %
Nombre d'exploitations	(x 1 000)	346	90	26%
Marge brute standard (MBS)	(milliards €)	24	7	31%
Unités de travail annuel (UTA) totales	(x 1 000)	690	158	23%
dont UTA salariées	(x 1 000)	190	38	20%
Surface agricole utilisée (SAU) totale	(millions ha)	26	9	36%
dont surface COP	(millions ha)	11	7	63%
dont surface en céréales	(millions ha)	8,6	5,3	62%
dont surface en blé	(millions ha)	4,6	2,8	61%
dont surface en orge	(millions ha)	1,6	1,0	61%
dont surface en maïs	(millions ha)	1,4	0,9	64%
dont surface en oléagineux	(millions ha)	1,8	1,4	78%
dont surface en colza	(millions ha)	0,9	0,7	78%
dont surface en protéagineux	(millions ha)	0,4	0,3	82%
dont surface en betteraves sucrières	(millions ha)	0,3	0,3	89%
dont surface en pommes de terre	(millions ha)	0,2	0,1	92%
dont surface en jachère nue	(millions ha)	1,1	0,7	62%
dont surface fourragère principale (SFP)	(millions ha)	12	1	7%

Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Les exploitations de grandes cultures françaises au sein de l'Union européenne

Le total des surfaces consacrées aux céréales et oléoprotéagineux (COP) dans l'Union européenne (UE) à 15 représente à peu près la superficie de la France. Cette dernière reste l'un des grands pays agricoles de l'UE, même si l'adhésion des pays d'Europe Centrale et Orientale en mai 2004 a quelque peu modifié la donne. La France compte 9% des exploitations agricoles professionnelles de grandes cultures de l'UE, produit 22% de la MBS communautaire, occupe 22% de la SAU et mobilise 11% de la main d'œuvre (cf. tableau 2). Les exploitations de grandes cultures françaises cultivent 30% des surfaces en blé et 41% des surfaces en maïs de l'ensemble des exploitations de grandes cultures de l'UE.

Tableau 2 – Les exploitations de grandes cultures françaises et européennes en 2004

		Ensemble des Exploitations Grandes Cultures de l'UE	Dont France	Soit en %
Nombre d'exploitations	(x 1 000)	1 162	107	9%
MBS	(milliards €)	35	8	23%
UTA totales	(x 1 000)	1 580	166	11%
dont UTA salariées	(x 1 000)	252	27	11%
SAU totale	(millions ha)	41	9	22%
dont surface en céréales	(millions ha)	23,2	5,1	22%
dont surface en blé	(millions ha)	9,1	2,7	30%
dont surface en maïs	(millions ha)	9,1	2,7	30%
dont autres cultures arables	(millions ha)	1,2	0,1	9%

Source : RICA Européen 2004 – Traitement BAEP

Caractéristiques générales des exploitations de grandes cultures françaises

Si le nombre d'exploitations de grandes cultures a chuté de 7% dans le pays entre 2000 et 2005 (contre 11% pour l'ensemble des exploitations professionnelles françaises), leur SAU moyenne a quant à elle progressé de 10%, passant de 95 ha à 105 ha (cf. tableau 3). On note assez peu d'évolution dans l'assolement ; les COP occupent près de 75% des surfaces. Au sein des surfaces en COP, la proportion de céréales est restée stable, même si la sole de maïs a diminué au profit des céréales à paille telles que l'orge. La part des oléagineux dans les surfaces en COP s'est également maintenue, alors que celle dédiée aux protéagineux a légèrement diminué.

Tableau 3 – Évolution 2000/2005 de quelques variables de structure des exploitations de grandes cultures

	2000	2005	2000/2005
Nombre d'exploitations	97 313	90 163	-7%
MBS par exploitation (en €)	77 666	82 547	+6%
UTA totales par exploitation	1,6	1,8	+7%
dont UTA salariées	0,3	0,4	+31%
SAU totale par exploitation (ha)	95,2	104,7	+10%
dont COP	71,9	77,2	+7%
dont céréales	53,7	58,4	+9%
dont blé	32,7	31,5	-4%
dont orge	8,5	10,7	+26%
dont maïs	11,0	10,0	-9%
dont oléagineux	14,5	15,6	+8%
dont colza	9,1	10,0	+10%
dont protéagineux	3,7	3,7	-1%
dont cultures industrielles	4,2	6,2	+48%
dont betteraves sucrières	3,1	3,1	+2%
SAU irriguée par exploitation (ha)	9,4	10,2	+9%

Source : RICA 2000 et 2005 – Traitement BAEP

L'analyse de l'évolution de la productivité globale en grandes cultures n'est pas aisée ; elle dépend d'un nombre important de productions dont les rendements peuvent varier considérablement d'une année sur l'autre. De plus, ceux-ci sont largement dépendants de facteurs externes tels que le climat. L'année 2005 a été globalement moins favorable sur le plan climatique que l'année 2000, d'où une baisse des rendements physiques céréaliers ; les rendements du colza et des betteraves sucrières ont, quant à eux, progressé (cf. tableau 4). La densité du travail (en ha par UTA) est restée stable car l'augmentation de la SAU moyenne par exploitation s'est accompagnée d'une hausse du nombre d'UTA moyen. Afin de calculer la production physique en « équivalent-blé » de chaque exploitation, on a divisé la production de l'exercice², exprimée en euros, par le prix moyen du blé tendre (soit 10,4 € par quintal en 2000 et 9,5 € par quintal en 2005). Ramenée à l'hectare ou à l'UTA, cette grandeur a permis d'évaluer la productivité physique de l'exploitation. Ainsi, le rendement « équivalent-blé » par hectare de SAU ou par UTA a légèrement progressé entre 2000 et 2005.

² La production de l'exercice est constituée de la somme des ventes, des variations de stocks et de l'autoconsommation de chaque atelier présent sur l'exploitation.

Tableau 4 – Évolution de la productivité

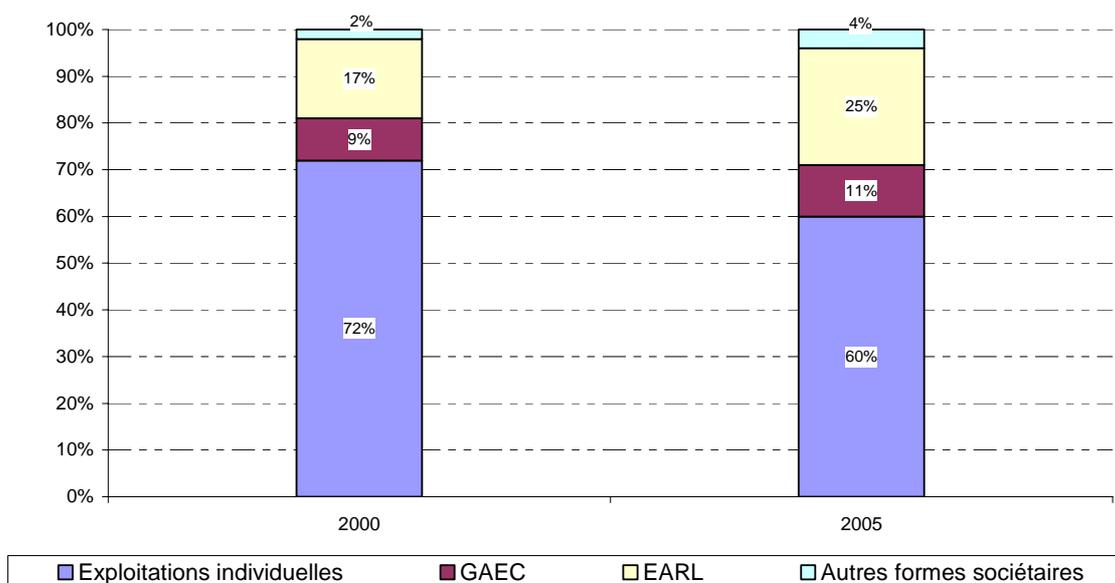
	2000	2005	2000/2005
Productivité de la terre			
Rendement équivalent-blé (qx/ha de SAU)	104	114	+10%
Rendement blé tendre (qx/ha)	75	72	-4%
Rendement blé dur (qx/ha)	54	51	-5%
Rendement orge de printemps (qx/ha)	59	59	-1%
Rendement orge d'hiver (qx/ha)	68	66	-2%
Rendement maïs grain (qx/ha)	93	91	-2%
Rendement betteraves sucrières (qx/ha)	792	847	+7%
Rendement pois (qx/ha)	44	40	-10%
Rendement tournesol (qx/ha)	25	24	-2%
Rendement colza (qx/ha)	30	36	+20%
Densité de travail			
ha de SAU/UTA	60	58,5	-2%
Productivité de la main d'œuvre			
Rendement équivalent-blé (qx/uta)	6 233	6 812	+9%

Source : RICA 2000 et 2005 – Traitement BAEP

Classes d'âge, statut économique

Les exploitations de grandes cultures restent majoritairement des exploitations individuelles (60% en 2005 contre 72% en 2000, cf. figure 1). Le statut sociétaire prédominant est l'exploitation agricole à responsabilité limitée (EARL), qui concernait 25% des exploitations en 2005. La même année, seules 11% des exploitations de grandes cultures étaient sous la forme d'un groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC).

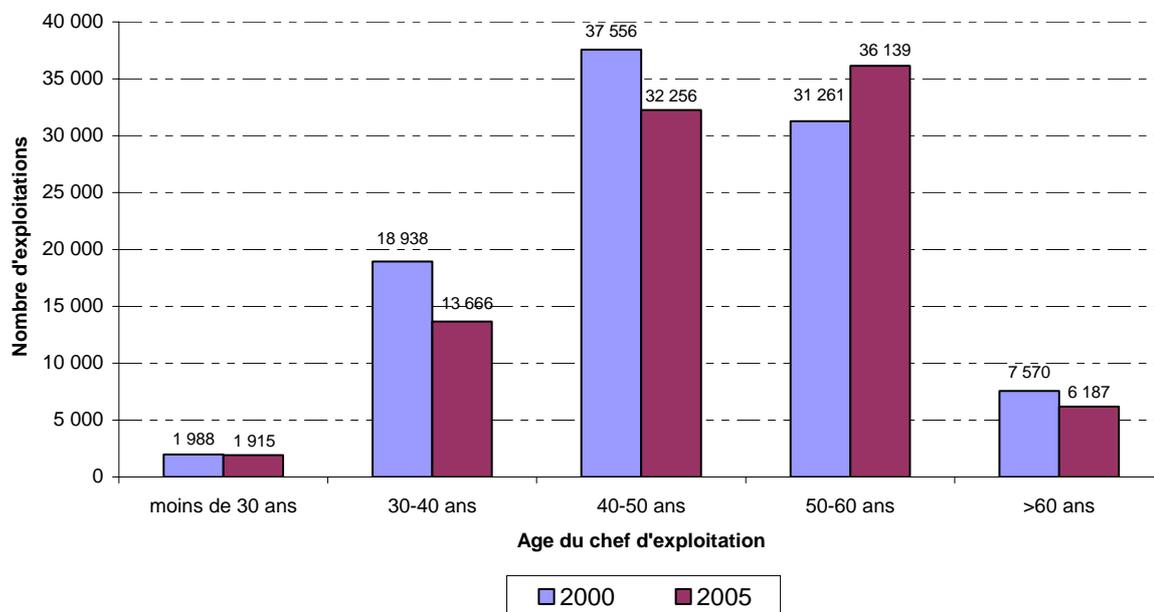
Figure 1 – Le statut des exploitations de grandes cultures en 2000 et 2005



Source : RICA 2000 et 2005 – Traitement BAEP

L'évolution de la pyramide des âges des chefs d'exploitations entre 2000 et 2005 (cf. figure 2) montre une diminution de leur nombre dans les classes extrêmes (moins de 20 ans et plus de 60 ans), ce qui semble indiquer que les exploitants accèdent plus tard au statut de chef d'exploitation et partent en retraite plus tôt.

Figure 2 – Pyramides des âges des chefs d'exploitation en 2000 et 2005



Source : RICA 2000 et 2005 – Traitement BAEP

Localisation régionale des productions de grandes cultures

Les régions telles que l'Ile-de-France, la Picardie et le Centre présentent une forte spécialisation en grandes cultures (cf. tableau 5). Il s'agit en effet de régions dont les terres bénéficient d'un potentiel agronomique élevé. La Haute-Normandie, Poitou-Charentes, Champagne-Ardenne, le Nord-Pas-de-Calais et, dans une moindre mesure, l'Alsace comptent eux aussi une proportion élevée d'exploitations spécialisées en grandes cultures.

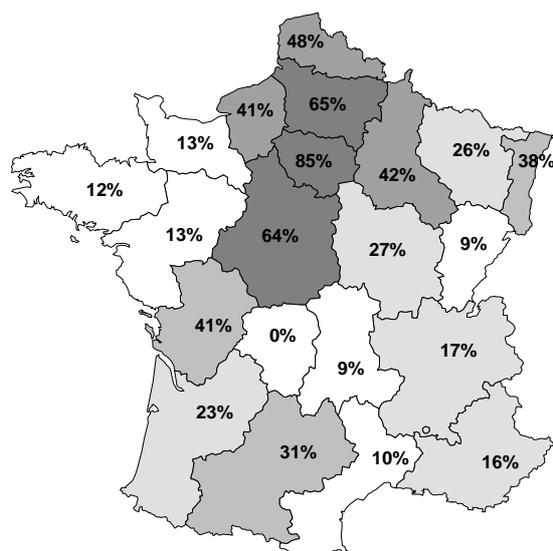
Tableau 5 – Répartition régionale des exploitations de grandes cultures en 2005

Région	Nb d'exploitations "professionnelles"	Dont exploitations grandes cultures	Soit en %
Ile-de-France	4 183	3 549	85%
Champagne-Ardenne	16 316	6 839	42%
Picardie	10 724	6 936	65%
Haute-Normandie	7 161	2 958	41%
Centre	18 745	11 918	64%
Basse-Normandie	15 021	1 886	13%
Bourgogne	15 679	4 221	27%
Nord-Pas-de-Calais	11 245	5 453	48%
Lorraine	8 409	2 164	26%
Alsace	6 367	2 404	38%
Franche-Comté	6 779	585	9%
Pays-de-la-Loire	29 203	3 800	13%
Bretagne	29 991	3 589	12%
Poitou-Charentes	18 683	7 590	41%
Aquitaine	27 716	6 367	23%
Midi-Pyrénées	31 859	9 731	31%
Limousin	10 419	ns	ns
Rhône-Alpes	25 831	4 516	17%
Auvergne	17 589	1 543	9%
Languedoc-Roussillon	19 106	1 846	10%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	13 458	2 103	16%
Corse	1 737	ns	ns
France entière	346 219	90 163	26%

ns : non significatif car échantillon RICA inférieur à 10 individus.

Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Figure 3 – Carte de la localisation des exploitations de grandes cultures en 2005 (part des exploitations de grandes cultures dans l'ensemble des exploitations agricoles de chaque région)



Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Sept régions (Centre, Picardie, Champagne-Ardenne, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Ile-de-France et Nord-Pas-de-Calais) réalisent 65% de la MBS du secteur et occupent deux tiers de

SAU française dévolue aux grandes cultures (cf. tableau 6). Hormis en Midi-Pyrénées et dans le Nord-Pas-de-Calais, les exploitations de grandes cultures y sont en moyenne plus grandes (140 ha contre 105 ha dans l'ensemble du pays), alors qu'elles emploient une main-d'œuvre équivalente (1,8 UTA en moyenne). Logiquement, ces exploitations comptent une très faible part des unités gros bétail (UGB) présentes sur l'ensemble des exploitations de l'échantillon.

Tableau 6 – *Caractéristiques régionales des exploitations de grandes cultures (1)*

Région	Nombre d'exploitations	En % du total	MBS (€expl.)	Soit en millions	En % du total	SAU (ha /expl.)	Soit en millions	En % du total
Centre	11 918	13%	95 359	1 136	15%	136	1,6	17%
Picardie	6 936	8%	126 266	876	12%	138	1,0	10%
Champagne-Ardenne	6 839	8%	122 666	839	11%	149	1,0	11%
Midi-Pyrénées	9 731	11%	58 623	570	8%	82	0,8	8%
Poitou-Charentes	7 590	8%	74 031	562	8%	111	0,8	9%
Ile-de-France	3 549	4%	119 479	424	6%	141	0,5	5%
Nord-Pas-de-Calais	5 453	6%	73 865	403	5%	70	0,4	4%
Autres Régions	38 147	42%	69 006	2 632	35%	97	3	35%
France entière	90 163	100%	82 547	7 443	100%	105	9	100%

Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Tableau 7 – *Caractéristiques régionales des exploitations de grandes cultures (2)*

Région	SCOP (ha/expl.)	Soit en millions	En % du total	Production de l'exercice (M€expl.)	Production COP (M€expl.)	soit en %
Centre	107	1,3	18%	115	78	68%
Picardie	95	0,7	9%	172	69	40%
Champagne-Ardenne	103	0,7	10%	147	73	50%
Midi-Pyrénées	71	0,7	10%	72	44	61%
Poitou-Charentes	88	0,7	10%	90	56	62%
Ile-de-France	110	0,4	6%	151	85	56%
Nord-Pas-de-Calais	40	0,2	3%	128	27	21%
Autres Régions	75	2,4	34%	106	42	40%
France entière	77	7,0	100%	113	53	47%

Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Tableau 8 – *Caractéristiques régionales des exploitations de grandes cultures (3)*

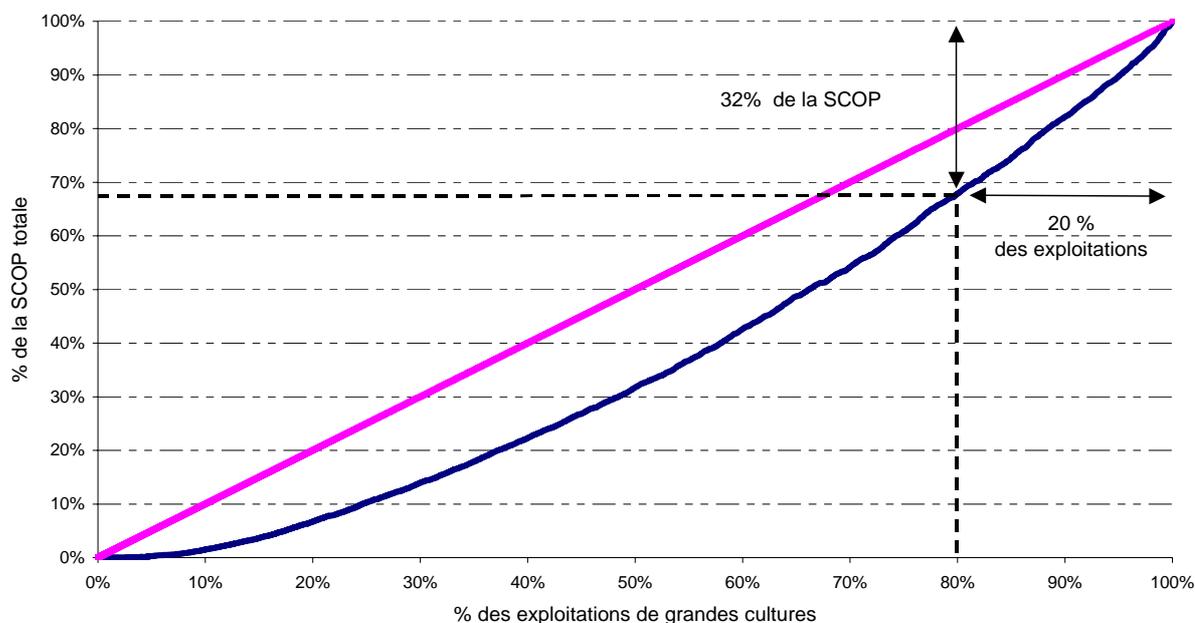
Région	UTA (/expl.)	Soit en milliers	En % du total	UGB (/expl.)	Soit en milliers	Soit en %
Centre	1,6	19	12%	17	199	12%
Picardie	1,8	13	8%	22	154	9%
Champagne-Ardenne	1,7	12	7%	11	73	4%
Midi-Pyrénées	1,6	16	10%	11	107	6%
Poitou-Charentes	1,5	11	7%	12	93	5%
Ile-de-France	2,0	7	4%	7	26	2%
Nord-Pas-de-Calais	1,8	10	6%	30	162	9%
Autres Régions	1,8	71	45%	24	901	53%
France entière	1,8	158	100%	19	1 715	100%

Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Concentration des surfaces

Parmi les exploitations de grandes cultures, les 20% d'exploitations les plus petites ne détiennent que 7% de la SCOP (cf. figure 4). Les 20% d'exploitations les plus grandes occupent, quant à elles, 32% de cette surface.

Figure 4 – Concentration de la SCOP dans les exploitations de grandes cultures en 2005

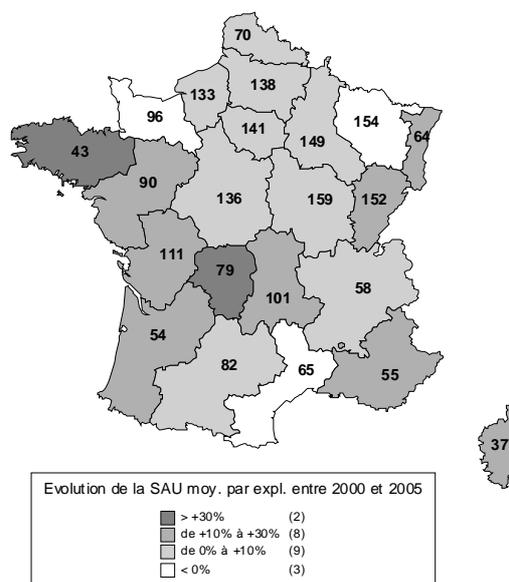


Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Evolution régionale des structures entre 2000 et 2005

La moitié nord de la France (hormis la Bretagne, l'Alsace et, dans une moindre mesure, le Nord-Pas-de-Calais) possède des exploitations de grandes cultures de taille importante, supérieure à la moyenne nationale (cf. figure 5). Ces exploitations ont d'ailleurs vu leur superficie moyenne augmenter entre 2000 et 2005. Les exploitations de grandes cultures du Sud de la France ont, elles aussi, connu un phénomène d'agrandissement. Celui-ci étant cependant moins marqué, elles restent donc en moyenne de taille inférieure.

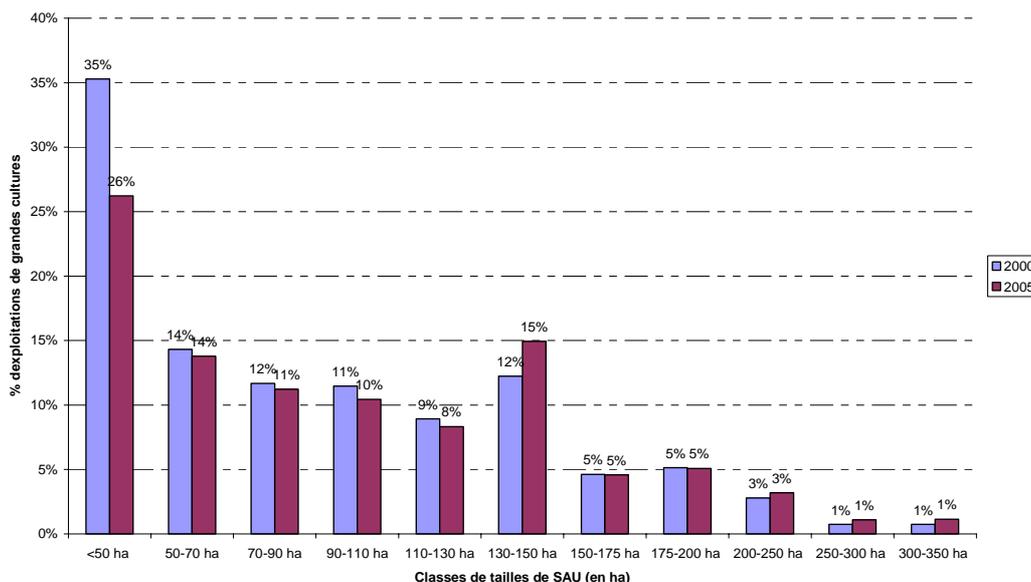
Figure 5 – Évolution régionale et valeur 2005 de la SAU moyenne des exploitations de grandes cultures



Source : RICA 2000 et 2005 – Traitement BAEP

Même au sein des exploitations dites « professionnelles », la taille des exploitations est très variable : en 2005, alors que 30% des exploitations de grandes cultures détenaient une SAU supérieure ou égale à 130 ha, 26% d'entre elles cultivaient moins de 50 ha (cf. figure 6). On constate, sur la période 2000-2005, un agrandissement global de la taille des exploitations, quelle que soit leur taille initiale. Le nombre d'unités de petite taille (moins de 50 ha) a, quant à lui, fortement diminué (-11%), ceci étant lié aux effets cumulés de l'agrandissement et de la disparition des petites structures.

Figure 6 – Répartition des effectifs par classe de dimension en 2005



Source : RICA 2000 et 2005 – Traitement BAEP

Production et prix

Si le blé tendre a été, de loin, la céréale la plus produite en 2005, les quantités sont restées équivalentes à celles produites en 2000 (217 millions de quintaux³, cf. tableau 9). La production de maïs grain a fortement diminué (-14%), celle d'orge s'est accrue (+10%), de même que la production de blé dur (+36%, soit 19 millions de quintaux en 2005). La production de pois a reculé de 30%, au profit des oléagineux et en particulier du colza (+17%). Si les prix moyens⁴ des céréales ont subi une baisse de 9% sur la période 2000-2005, le prix du blé dur a lui progressé de 16%. Dans le même temps, le prix des protéagineux a diminué de 12%, tandis que celui des oléagineux a en revanche bénéficié d'une augmentation (+10% pour le colza et +21% pour le tournesol).

Tableau 9 – L'évolution de la production et des prix entre 2000 et 2005

	2000	2005	2000/2005
Quantités vendues (millions de quintaux)			
Blé tendre	215	217	+1%
Blé dur	14	19	+36%
Orge de printemps	24	26	+10%
Orge d'hiver	33	36	+9%
Maïs grain	98	84	-14%
Betteraves sucrières	238	242	+2%
Pois	17	12	-31%
Tournesol	13	11	-11%
Colza	29	34	+17%
Valeur des ventes (millions d'euros)			
Blé tendre	2 239	2 047	-9%
Blé dur	198	267	+58%
Orge de printemps	236	258	+10%
Orge d'hiver	333	328	-1%
Maïs grain	1 022	815	-20%
Betteraves sucrières	867	823	-5%
Pois	214	130	-39%
Tournesol	223	242	+8%
Colza	507	653	+29%
			%
Prix apparent (€/quintal)			
Blé tendre	10,4	9,5	-9%
Blé dur	12,3	14,3	+16%
Orge de printemps	10,0	10,0	-0%
Orge d'hiver	10,0	9,0	-10%
Maïs grain	10,4	9,7	-7%
Betteraves sucrières	3,6	3,4	-7%
Pois	12,9	11,3	-12%
Tournesol	17,8	21,5	+21%
Colza	17,7	19,4	+10%

Source : RICA 2000 et 2005 – Traitement BAEP

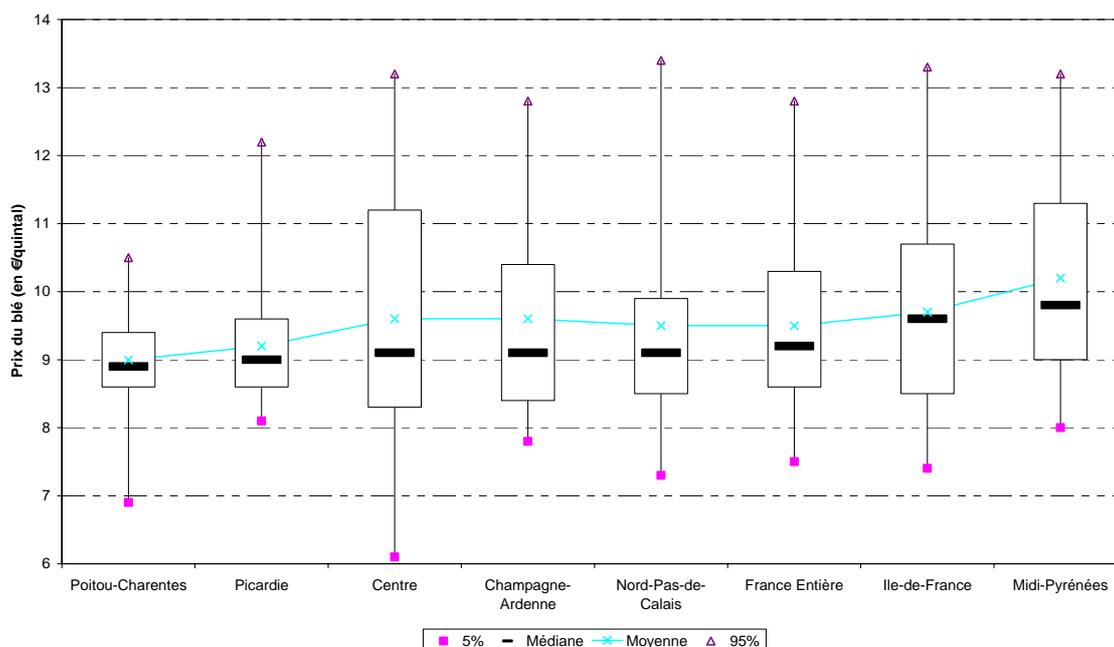
³ Rappel : la production considérée dans cette étude concerne les exploitations professionnelles des OTEX 13, 14 et 60. Une partie importante de la production française de COP n'est donc pas prise en compte, en particulier celle issue des élevages.

⁴ Les prix moyens sont calculés ici en divisant la valeur des ventes totales des exploitations de l'échantillon par la quantité vendue.

Pour chacune des trois productions suivantes (blé, maïs, colza), les figures 7, 8 et 9 permettent, à l'aide de "boîtes à moustaches", de mettre en évidence la dispersion du prix au sein des principales régions de grandes cultures en 2005. La "boîte" représente la moitié des exploitations ; 25% des exploitations ont un prix de vente inférieur à la valeur basse de la boîte et 25% ont un prix de vente supérieur à la valeur haute. Le trait horizontal représente la médiane, c'est-à-dire que 50% des exploitations ont un prix de vente inférieur à cette valeur et 50% un prix de vente supérieur ; la croix représente la valeur moyenne. Ce prix de vente moyen par exploitation a été obtenu en divisant le montant des ventes par la quantité vendue.

Pour le blé, la moitié des exploitations françaises ont vendu leurs production entre 8,6 et 10,3 €/quintal en 2005. On note toutefois des disparités inter-régionales importantes : tandis que les trois quart des exploitations situées en Picardie et Poitou-Charentes ont valorisé leur production de blé à un prix inférieur ou égal à 9,5 €/quintal, la moitié des exploitations de Midi-Pyrénées et d'Ile-de-France ont, *a contrario*, bénéficié d'un prix supérieur. La dispersion des prix à l'intérieur de chaque région est également forte, en particulier dans le Centre, en Ile-de-France et dans le Nord-Pas-de-Calais.

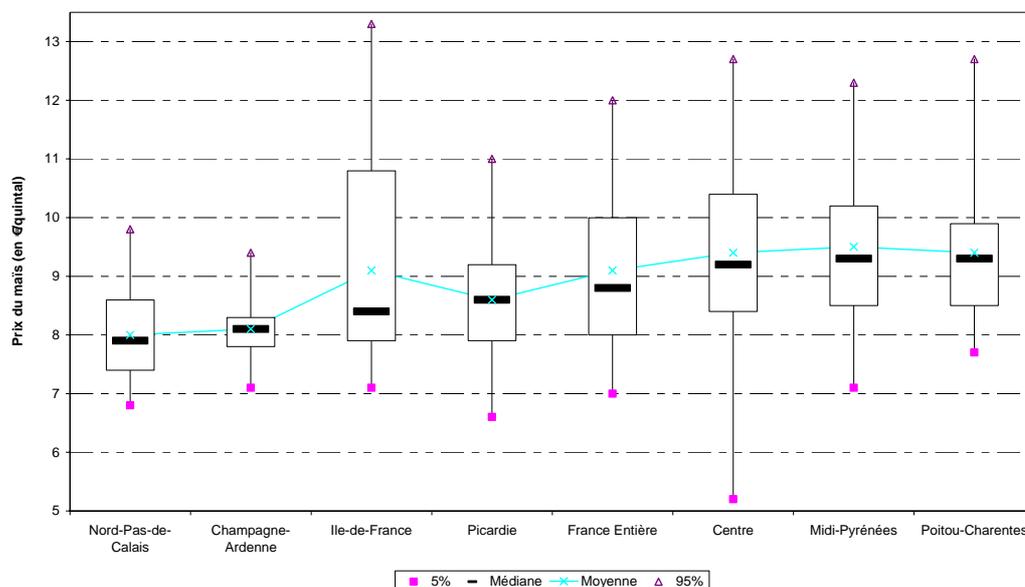
Figure 7 – Dispersion des prix du blé des exploitations de grandes cultures en 2005



Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

La même année, 50% des exploitations de grandes cultures ont vendu leur maïs entre 8 et 10 €/quintal. Il existe là aussi de fortes disparités inter et intra-régionales, sans doute liées à l'utilisation finale (amidonneries, alimentation animale, semoulerie...).

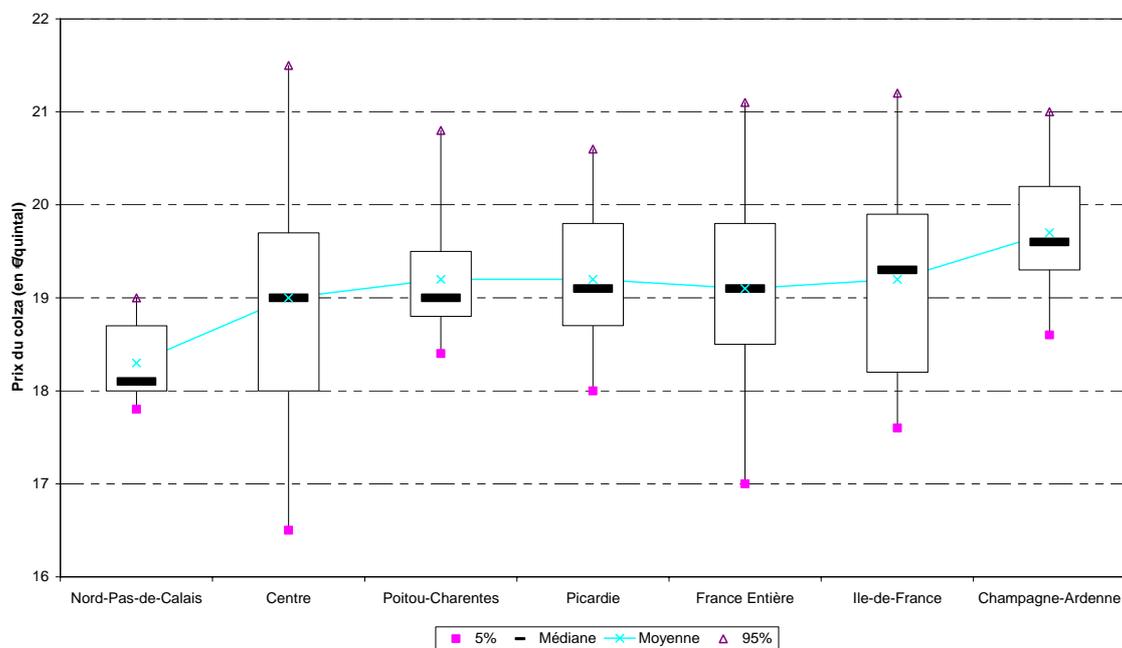
Figure 8 – Dispersion des prix du maïs des exploitations de grandes cultures en 2005



Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Enfin, le colza a été vendu en 2005 à un prix compris entre 18,5 et 20 €/quintal dans 50% des exploitations. S'il existe une variabilité importante dans chacune des régions, le Nord-Pas-de-Calais valorise sa production à un prix en général nettement inférieur à la moyenne, à la différence de la région Champagne-Ardenne, où le prix de vente est très rarement inférieur à 19,3 €/quintal.

Figure 9 – Dispersion des prix du colza des exploitations de grandes cultures en 2005



Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

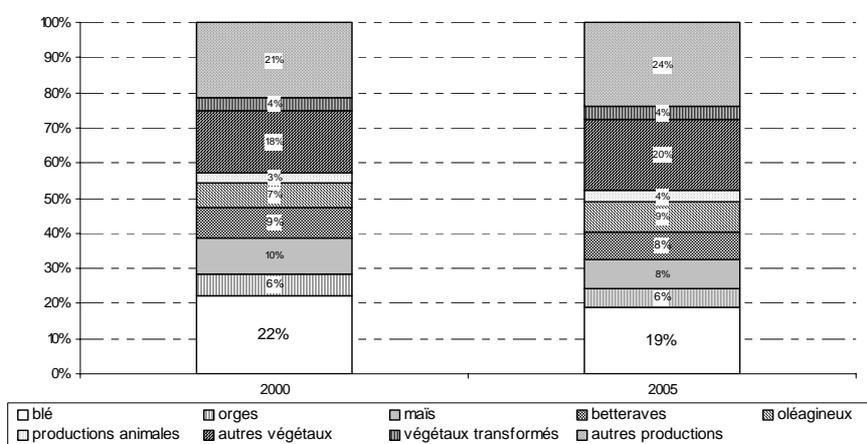
LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

Les produits

Évolution moyenne par exploitation

La part des céréales et des oléagineux dans la production totale des exploitations de grandes cultures a légèrement diminué entre 2000 et 2005 (cf. figure 10), la progression des oléagineux ne compensant pas, en valeur, la diminution de la production de céréales (blé et maïs principalement).

Figure 10 – La ventilation de la production



Source : RICA 2000 et 2005 – Traitement BAEP

La valeur de la production des exploitations a progressé de 11% entre 2000 à 2005, l'augmentation de la SAU moyenne permettant de compenser des rendements légèrement plus faibles et des prix inférieurs (cf. tableau 10). On note une forte progression de la valeur des cultures industrielles, alors que celle des COP est restée stable. A l'intérieur de cet ensemble, la valeur de la production des céréales a diminué, au profit du colza, tandis que la valeur de la production de pois a fortement reculé, du fait de la baisse des surfaces cultivées.

Tableau 10 – Évolution de la production

en € par exploitation	2000	2005	2000/2005
Production de l'exercice	102 629	113 711	+11%
dont			
Production brute végétaux	73 870	78 543	+6%
dont COP	52 554	53 685	+2%
dont céréales	43 033	41 902	-3%
dont oléagineux	7 361	10 039	+36%
dont protéagineux	2 160	1 744	-19%
dont cultures industrielles	12 415	19 591	+58%
Production brute végétaux transformés	3 785	4 248	+12%
Production brute animale	3 205	4 008	+25%
Production autres	21 770	26 912	+24%

Source : RICA 2000 et 2005 – Traitement BAEP

Les charges

Évolution moyenne par exploitation

Les charges d'exploitation atteignaient en moyenne 130 811 €par exploitation en 2005, soit une augmentation de 16% par rapport à l'an 2000 (cf. tableau 11). Compte tenu de l'accroissement concomitant des surfaces, cette évolution des charges correspond à une hausse de 5% par hectare de SAU, soit 1 250 €/ha en 2005. Parmi les charges d'exploitation, le poste le plus important est occupé par les charges de mécanisation (plus de 30%), devant les charges opérationnelles (28%). Au sein de ces dernières, on note une forte augmentation du poste « engrais » (+30%), alors que les postes « produits phytosanitaires » et « semences et plants » sont restés stables compte tenu de l'augmentation de superficie.

Tableau 11 – Détail des charges des exploitations de grandes cultures en 2000 et 2005

en €par exploitation	2000	2005	2000/2005
Total charges d'exploitation	113 002	130 811	+16%%
dont			
Charges opérationnelles	41 660	36 302	-13%
dont engrais	10 920	14 155	+30%
dont produits phytosanitaires	12 832	13 800	+8%
dont semences et plants	7 747	8 347	+8%
Charges de mécanisation		41 364	
Charges foncières		14 294	
Charges de main-d'oeuvre		19 155	
Charges financières	4 398	4 075	-7%
Autres charges		9 423	
Charges d'exploitation/hectare de SAU	1 187	1 250	+5%

Source : RICA 2000 et 2005 – Traitement BAEP

Quatre types d'exploitation ont été distingués au sein des producteurs de grandes cultures :

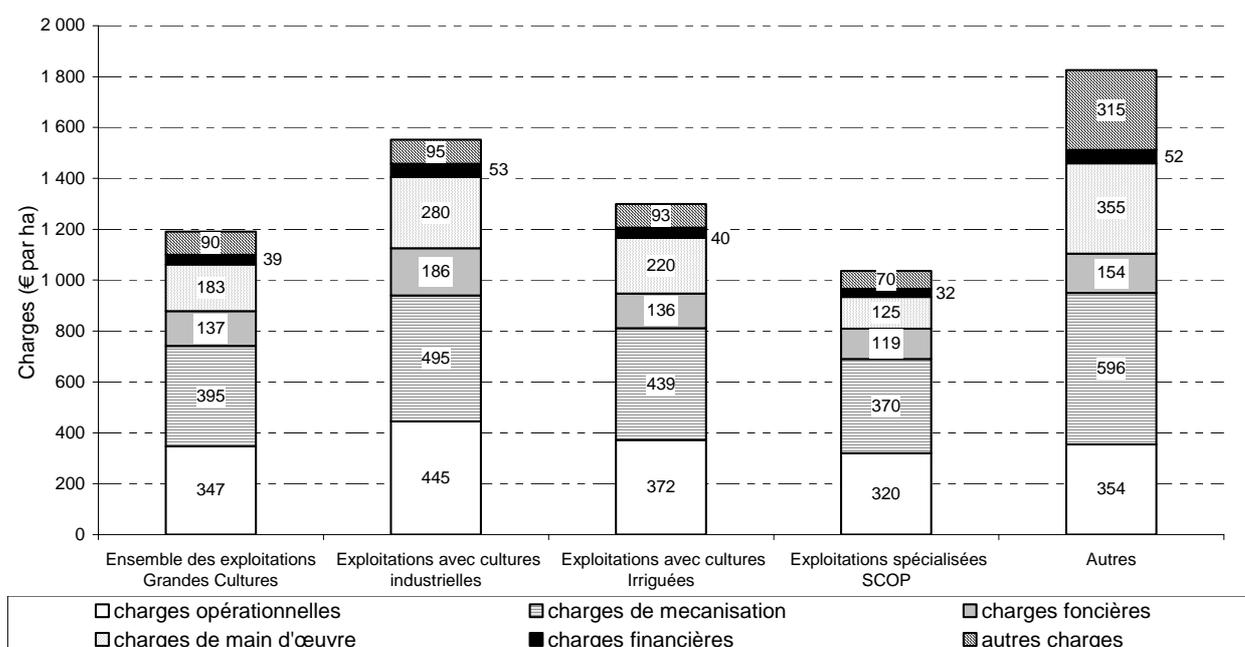
- le premier rassemble les exploitations ayant une part importante de cultures industrielles (OTEX 14) ;
- le deuxième regroupe les exploitations réalisant une partie de leur production avec irrigation (OTEX 13 et 14) ;
- le troisième rassemble les exploitations dont l'essentiel de la production est constitué par des COP sans irrigation (OTEX 13 et 14) ;
- le quatrième rassemble les exploitations de l'OTEX 60.

L'examen des charges à l'hectare dans chacune de ces catégories montre des disparités importantes (cf. figure 11). Ainsi, si les charges étaient globalement plus faibles en 2005 dans les exploitations ayant une majorité de SCOP (1 000 €/ha), elles étaient légèrement supérieures à la moyenne de l'échantillon total dans les exploitations avec cultures irriguées (1 300 €/ha), dans les exploitations avec cultures industrielles (1 550 €/ha), ainsi que dans les exploitations les plus diversifiées (1 800 €/ha).

Le niveau de charges opérationnelles était équivalent pour les exploitations spécialisées et les exploitations de grandes cultures diversifiées (de l'ordre de 350 €/ha), ce qui laisse supposer une maîtrise technique similaire. Le niveau était légèrement supérieur en cultures irriguées (370 €/ha) et pour les exploitations avec cultures industrielles (445 €/ha), mais ces charges plus

importantes étaient associées à des produits mieux valorisés. En outre, ces deux types d'exploitation montraient également des charges de mécanisation plus élevées (respectivement 440 et 500 €/ha contre 400 €/ha en moyenne), les productions en jeu nécessitant un parc matériel plus important. Les exploitations de polyculture présentaient pour leur part des charges de mécanisation et de main-d'œuvre supplémentaires, liées à la présence de cultures spécialisées (légumes, horticulture...).

Figure 11 – Répartition des différents postes de charges selon le système de production en 2005



Source : RICA 2000 et 2005 – Traitement BAEP

Analyse du groupe des 25% d'exploitations les plus performantes

Les exploitations de grandes cultures présentent une grande diversité d'assolement. Aussi, afin d'établir un classement des exploitations « les plus performantes », la production de l'exercice 2005 a-t-elle été divisée par le prix moyen du quintal de blé observé en France en 2005, soit 9,5 €, ce qui a permis l'obtention d'une production en quintaux « équivalent-blé ». Les exploitations dont les charges ramenées au quintal « équivalent-blé » produit sont les plus faibles ont été considérées comme les exploitations les plus performantes car elles sont, *a priori* (i.e. tout autre facteur mis à part) susceptibles d'être les mieux à même de supporter une diminution des prix⁵. Les tableaux suivants présentent les caractéristiques des exploitations de ce groupe par rapport à celles de l'ensemble des exploitations de l'échantillon.

En 2005, les exploitations les plus performantes étaient majoritairement situées dans le Nord-Pas-de-Calais, en Champagne-Ardenne et en Picardie (cf. tableau 12). Parmi ces exploitations, 28% étaient issues de l'OTEX 13 (grandes cultures COP), 46% de l'OTEX 14 (plantes sarclées) et 26% de l'OTEX 60 (polyculture).

⁵ Cette méthode est très imparfaite, il serait souhaitable d'analyser les produits et les charges respectifs de chacune des productions, cependant le RICA ne comprend pas la ventilation des charges par culture.

Tableau 12 – Répartition géographique des exploitations les plus performantes en 2005

	25% les plus performantes	Ensemble des exploitations
Ile-de-France	5%	4%
Champagne-Ardenne	20%	8%
Picardie	16%	8%
Centre	16%	13%
Basse-Normandie	7%	2%
Nord-Pas-de-Calais	26%	6%
Autres Régions	10%	59%

Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Les exploitations les plus performantes ont une SAU moyenne inférieure à celle de l'ensemble du groupe alors que le nombre moyen d'UTA y est supérieur (cf. tableau 13). La proportion de surfaces en COP y est plus faible que dans l'échantillon total, la part des cultures industrielles étant par contre supérieure. A l'inverse, les exploitations les moins performantes⁶ sont en moyenne de taille élevée et disposent d'un nombre d'UTA plus faible que l'ensemble des exploitations de grandes cultures. La part de COP dans la SAU y est plus élevée puisqu'elle atteint plus de 90%, au détriment des cultures industrielles.

Tableau 13 – Structure des exploitations les plus performantes

	25% les plus performantes		Ensemble des exploitations		25% les moins performantes	
Nombre d'exploitations	21 934		90 163		22 321	
MBS (en €)	76 799		82 547		63 384	
UTA totales	2,0		1,8		1,3	
dont UTA salariées	0,6		0,4		0,2	
% UTA salariées/UTA totales	30%		22%		12%	
SAU équivalent-blé (en ha)	212		166			
SAU totale en ha (et % de la SAU totale)	75,5	(100%)	104,7	(100%)	100,8	(100%)
dont COP	50,5	(67%)	77,2	(74%)	91,2	(91%)
dont céréales	39,1	(52%)	58,4	(56%)	58,7	(58%)
dont blé	20,7	(27%)	31,5	(30%)	28,9	(29%)
dont orge	7,2	(9%)	10,7	(10%)	11,0	(11%)
dont maïs	7,2	(10%)	10,0	(10%)	10,5	(10%)
dont oléagineux	7,2	(10%)	15,6	(15%)	7,5	(7%)
dont colza	4,1	(5%)	10,0	(10%)	9,3	(9%)
dont protéagineux	2,2	(3%)	3,6	(3%)	2,0	(2%)
dont cultures industrielles	9,1	(12%)	6,2	(6%)	0,8	(1%)
dont betteraves sucrières	4,6	(6%)	3,1	(3%)	0,6	(1%)
dont pommes de terre	2,2	(3%)	1,6	(2%)	0,1	(0%)

Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Si le rendement « équivalent-blé » des exploitations les plus performantes est largement supérieur à celui de l'ensemble des exploitations de grandes cultures (cf. tableau 14), les rendements physiques des différentes productions n'y sont que légèrement supérieurs (+5% en moyenne). La surface moyenne par UTA est deux fois moins élevée dans les exploitations les plus performantes que dans l'ensemble des exploitations de grandes cultures, si bien que le rendement « équivalent-blé » par UTA y est inférieur. Les exploitations les moins performantes ont quant à elles des rendements physiques bien inférieurs aux rendements moyens observés.

⁶ Les exploitations les moins performantes sont celles dont les charges par quintal d'équivalent blé produit sont les plus élevées.

La surface par UTA, largement supérieure à la moyenne, ne suffit pas à y compenser un rendement « équivalent-blé » faible. De plus, la productivité de la main-d'œuvre (mesurée en quintaux « équivalent-blé » par UTA) reste largement inférieure à celle de l'ensemble des exploitations de grandes cultures.

Tableau 14 – Productivité des exploitations les plus performantes en 2005

	25% les plus performantes	Ensemble des exploitations	25% les moins performantes
Productivité de la terre			
Rendement équivalent-céréales (qx/ha de SAU)	202	114	69
Rendement blé tendre (qx/ha)	77	72	63
Rendement blé dur (qx/ha)	60	51	43
Rendement orge de printemps (qx/ha)	64	59	47
Rendement orge d'hiver (qx/ha)	67	66	60
Rendement maïs grain (qx/ha)	96	91	80
Rendement betteraves sucrières (qx/ha)	865	847	741
Rendement pois (qx/ha)	43	40	33
Rendement tournesol (qx/ha)	25	24	22
Rendement colza (qx/ha)	39	36	33
Densité du travail			
ha de SAU/UTA	37	58,5	77
Productivité de la main d'œuvre			
Rendement équivalent-blé (qx/UTA)	7 479	8 812	5 256

Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Les prix de vente moyens des différentes productions des exploitations les plus performantes sont globalement identiques à ceux observés pour l'ensemble des exploitations de grandes cultures (cf. tableau 15).

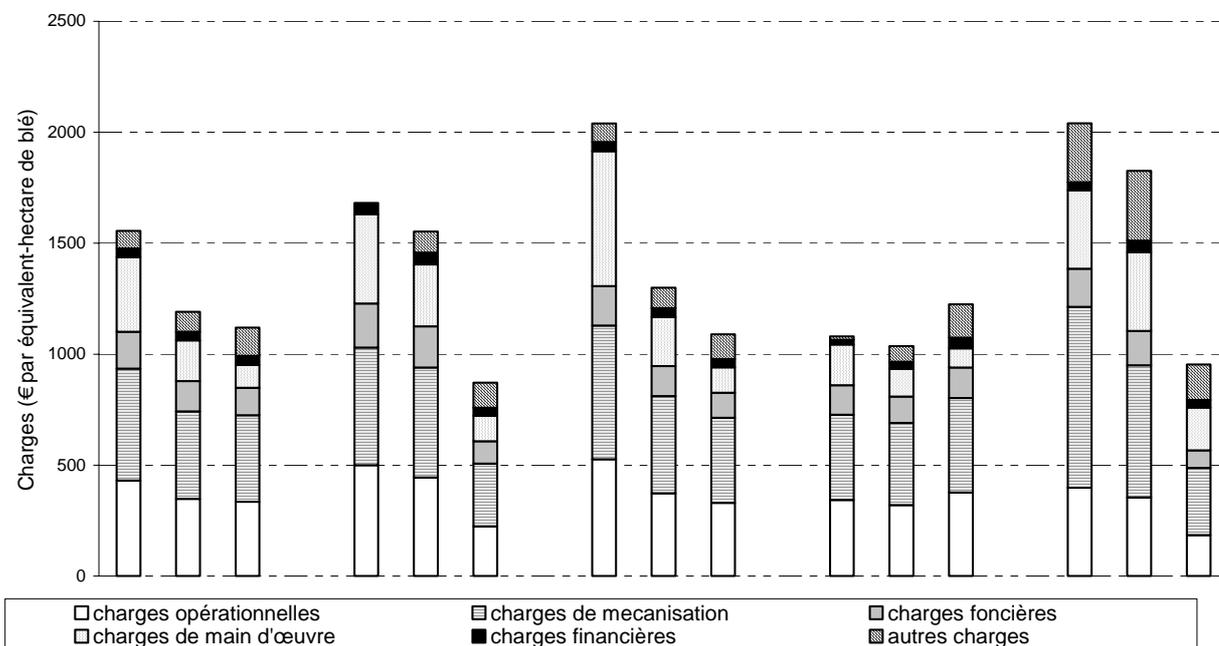
Tableau 15 – Prix moyens des principales productions des exploitations les plus performantes en 2005

	25% les plus performantes	Ensemble des exploitations	Variation
Prix apparent (€/quintal)			
Blé tendre	9,6	9,5	+1%
Blé dur	14,3	14,3	-0%
Orge de printemps	10,0	10,0	+1%
Orge d'hiver	9,1	9,0	+1%
Maïs grain	9,9	9,7	+2%
Betteraves sucrières	3,4	3,4	+1%
Pois	11,0	11,3	-2%
Tournesol	21,6	21,5	+0%
Colza	19,7	19,4	+2%

Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Les exploitations les plus performantes ont, par construction, des charges, ramenées à l'hectare « équivalent-blé » inférieures. Les économies de charges réalisées portent principalement sur les charges de mécanisation et de main-d'œuvre, d'une part, et sur les charges opérationnelles d'autre part (cf. figure 12).

Figure 12 – Comparaison des différents postes de charges pour l'ensemble des exploitations et pour les exploitations les plus performantes selon le système de production en 2005



Colonne de gauche : 25% des exploitations de grandes cultures les moins performantes ;
 Colonne du milieu : ensemble des exploitations de grandes cultures ;
 Colonne de droite : 25% des exploitations de grandes cultures les plus performantes.

Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

La même analyse conduite uniquement sur les exploitations spécialisées en COP non irriguantes indique que les régions Champagne-Ardenne, Picardie et Centre rassemblent 41% des exploitations les plus performantes de cette catégorie, alors que ces régions ne représentent que 35% de l'échantillon total. La structure des exploitations les plus performantes ainsi que leur assolement diffèrent peu de ceux du reste des exploitations, même si les cultures industrielles, et notamment les betteraves sucrières, y sont en moyenne plus présentes (cf. tableau 16). En outre, elles exploitent une SAU moyenne de 120 ha pour 1,5 UTA et 80% des surfaces y sont consacrées aux COP.

Tableau 16 – Structure des exploitations spécialisées COP les plus performantes en 2005

	25% les plus performantes		Ensemble des exploitations	
Nombre d'exploitations	9 784		39 292	
MBS (en €)	84 353		78 991	
UTA totales	1,5		1,4	
dont UTA salariées	0,2		0,2	
SAU équivalent-blé (en ha)	162		128	
SAU totale en ha (et % de la SAU totale)	118	(100%)	121	(100%)
dont COP	94,2	(80%)	98,3	(81%)
dont céréales	68,2	(58%)	69,4	(57%)
dont blé	41,0	(35%)	42,4	(35%)
dont orge	15,5	(13%)	15,9	(13%)
dont maïs	7,0	(6%)	5,8	(5%)
dont oléagineux	21,1	(18%)	24,6	(20%)
dont colza	11,1	(9%)	14,0	(12%)
dont protéagineux	4,8	(4%)	4,2	(4%)
dont cultures industrielles	5,8	(5%)	2,9	(2%)
dont betteraves sucrières	3,8	(3%)	1,9	(2%)
dont pommes de terre	0,1	(0%)	0,1	(0%)

Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Ces exploitations associent une valeur de production supérieure grâce à des rendements et des prix de vente plus élevés (respectivement +7% et +2%) (cf. tableaux 17 et 18). Les principales économies sont réalisées au niveau des charges opérationnelles et des charges de mécanisation.

Tableau 17 – Productivité des exploitations spécialisées COP les plus performantes en 2005

	25% les plus performantes	Ensemble des exploitations	Variation
Productivité de la terre			
Rendement équivalent-blé (qx/ha de SAU)	99	76	+23%
Rendement blé tendre (qx/ha)	76	71	+7%
Rendement blé dur (qx/ha)	64	53	+18%
Rendement orge de printemps (qx/ha)	63	54	+14%
Rendement orge d'hiver (qx/ha)	72	68	+6%
Rendement maïs grain (qx/ha)	91	82	+10%
Rendement betteraves sucrières (qx/ha)	862	822	+5%
Rendement pois (qx/ha)	41	39	+4%
Rendement tournesol (qx/ha)	27	25	+10%
Rendement colza (qx/ha)	38	36	+7%
Densité du travail			
ha de SAU/UTA	80	86,3	-8%
Productivité de la main-d'œuvre			
Rendement équivalent-blé (qx/UTA)	7 866	6 586	+16%

Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Tableau 18 – Prix moyens des principales productions des exploitations spécialisées COP les plus performantes en 2005

	25% les plus performantes	Ensemble des exploitations	Variation
Prix apparent (€/quintal)			
Blé tendre	9,5	9,4	+1%
Blé dur	15,2	14,7	+3%
Orge de printemps	10,1	9,9	+2%
Orge d'hiver	9,1	8,9	+3%
Maïs grain	9,8	9,3	+5%
Betteraves sucrières	3,5	3,5	+1%
Pois	11,5	11,6	-1%
Tournesol	21,3	20,9	+2%
Colza	19,8	19,6	+1%

Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Les aides directes

Ventilation moyenne des types d'aides et évolution récente

Après la réforme de la politique agricole commune (PAC) en 1992, la mise en place de la réforme de l'Agenda 2000 s'est traduite par une nouvelle augmentation des aides directes versées aux exploitations, celles-ci progressant de 15% entre 2000 et 2005, et ce malgré la modulation de 3% des aides du premier pilier instaurée en 2005. L'essentiel de ces subventions correspond à des aides relevant du premier pilier, celles du second pilier ne représentant que 8% du total des aides.

Les aides directes représentaient en 2005 près de 130% du revenu disponible⁷ soit plus de 350 € par hectare de SAU. (tableau 19). Si l'on considère les exploitations spécialisées en COP non irriguantes, les aides directes atteignent plus de 43 000 € soit 168 % du revenu disponible. La part des aides directes dans le revenu disponible n'est que de 91 % pour les exploitations les plus performantes. Ces dernières dégagent un revenu disponible supérieur à la moyenne pour un montant d'aides similaire.

L'application de l'Accord de Luxembourg se traduit en 2006 par la mise en place du droit à paiement unique (DPU), qui a été estimé ici à partir des données d'assolement 2005. En 2006, la réforme de l'organisation commune du marché (OCM) du sucre et l'attribution de DPU sur les hectares de betteraves sucrières s'accompagnent de l'augmentation de 1% de la modulation et du prélèvement de 2,2% afin d'alimenter la réserve nationale. Le montant moyen d'aides par exploitation est donc équivalent à celui perçu en 2005.

⁷ Le revenu disponible correspond au résultat courant avant impôt de l'exploitation, auquel sont ajoutées les dotations aux amortissements et auquel est retranché le remboursement en capital des emprunts contractés réalisé au cours de l'exercice.

Tableau 19 – Evolution récente des aides directes (moyenne par exploitation)

en € par exploitation	2000	2005	2006 (estimé)
Totales aides directes	32 433	37 249	37 241
dont			
Aides du 1^{er} pilier (avant modulation)	31 638	34 267	37 522
Aides aux productions végétale	29 766	32 863	8 856
Aides aux productions animales	1 124	2 398	1 311
Droit au paiement unique (DPU)			27 354
Aides du 1^{er} pilier (après modulation)			36 214
Aides du 2^{ème} pilier	795	1 027	1 027
dont indemnités compensatoires de handicap naturel (ICHN)	93	187	187
Aides en % du revenu disponible	97%	127%	127%
Aides par hectare de SAU	341	356	356
Aides par UTA	24 948	28 007	28 001

Note : 2006 (estimé) = projection de 2005 avec compromis de Luxembourg (recouplage partiel, modulation...) et règlement Sucre.

Source : RICA 2000 et 2005 – Traitement BAEP

Ventilation des soutiens directs par région

Le montant des aides végétales des exploitations de grandes cultures est inférieur à 80% des aides directes totales dans seulement trois régions (Lorraine, Limousin et Rhône-Alpes, cf. tableau 20). Très peu d'exploitations sont situées en zone défavorisée (les indemnités compensatoires de handicaps naturels représentent plus de 5% de l'ensemble des aides directes dans seulement deux régions : Limousin et Provence-Alpes-Côte-d'Azur). Les autres aides relevant du second pilier comptent pour une faible part du total des subventions.

Tableau 20 – Ventilation des aides directes par région (% enveloppe)

Région	Aides végétales	Aides animales	ICHN	Autres aides deuxième pilier
Ile-de-France	97%	1%	0%	1%
Champagne-Ardenne	96%	3%	0%	1%
Picardie	94%	5%	0%	2%
Haute-Normandie	90%	8%	0%	1%
Centre	94%	4%	0%	2%
Basse-Normandie	83%	10%	0%	6%
Bourgogne	94%	5%	0%	1%
Nord-Pas-de-Calais	85%	12%	0%	3%
Lorraine	77%	18%	1%	4%
Alsace	95%	2%	0%	2%
Franche-Comté	89%	7%	1%	2%
Pays-de-la-Loire	84%	13%	0%	2%
Bretagne	87%	12%	0%	1%
Poitou-Charentes	93%	5%	0%	1%
Aquitaine	87%	7%	1%	5%
Midi-Pyrénées	91%	5%	1%	3%
Limousin	74%	13%	6%	8%
Rhône-Alpes	79%	12%	4%	5%
Auvergne	83%	13%	2%	2%
Languedoc-Roussillon	95%	0%	0%	5%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	89%	0%	6%	5%
Corse	80%	0%	0%	20%
France entière	91%	6%	1%	2%

Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Ventilation des enveloppes par zone

Les exploitations de grandes cultures situées en piémont ou en zone de montagne possèdent un degré de spécialisation moindre que les exploitations de plaine. Un atelier animal herbivore complète souvent la production végétale, d'où la présence d'aides animales plus importantes (cf. tableau 21).

Tableau 21 – Ventilation des aides directes par zone (% enveloppe)

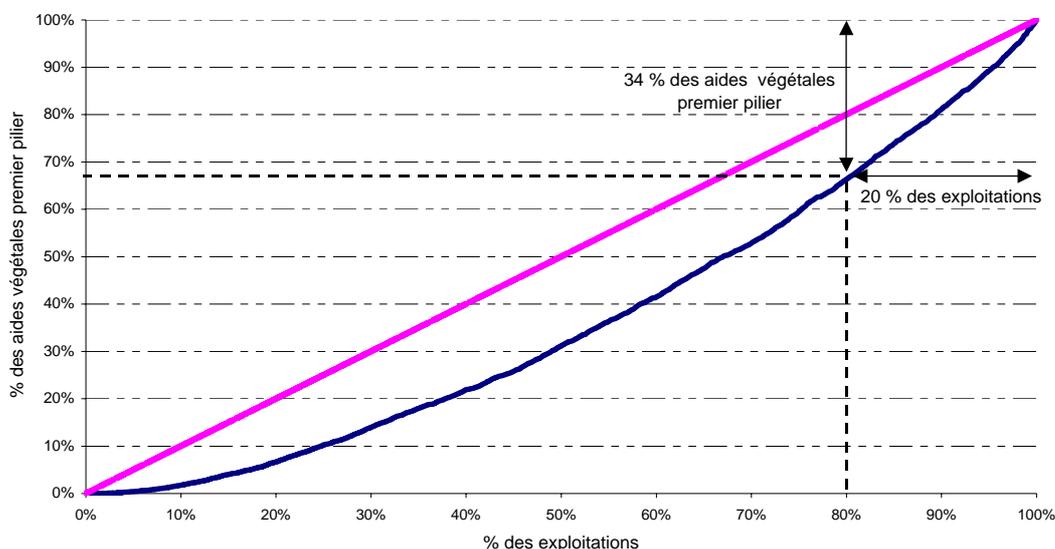
Région	Aides végétales	Aides animales	ICHN	Autres aides deuxième pilier
Zone non défavorisée	93%	5%	0%	2%
Zone défavorisée simple	89%	7%	1%	3%
Piemont et montagne	73%	13%	11%	3%

Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Concentration des aides :

La quasi-totalité des exploitations de grandes cultures professionnelles bénéficient des aides directes. Les 20% d'exploitations percevant le plus d'aides directes végétales reçoivent 34% du montant total alors que les 20% d'exploitations de grandes cultures les moins soutenues n'en perçoivent que 7% (cf. figure 13).

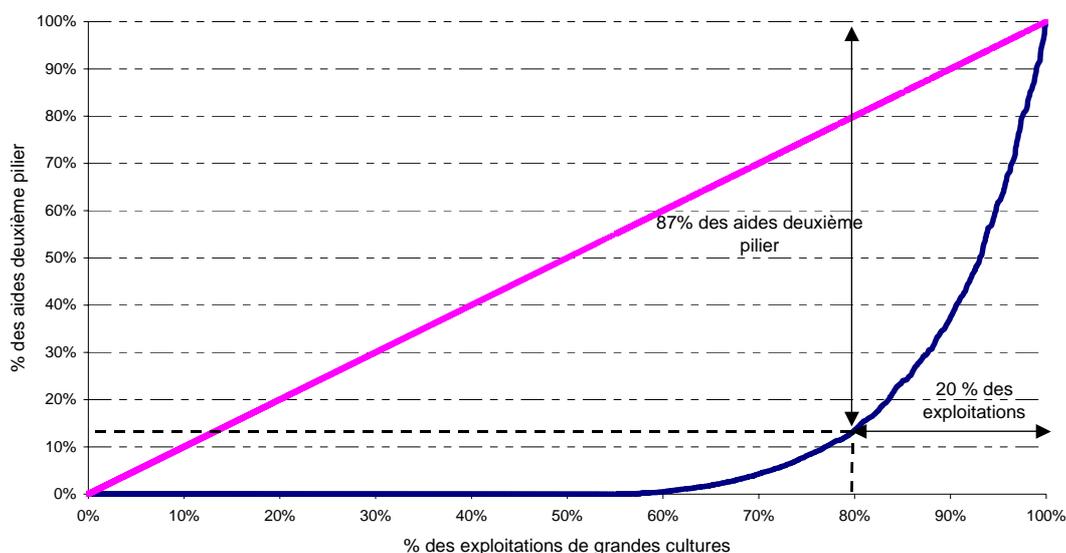
Figure 13 – Concentration des aides végétales du premier pilier



Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

A la différence des aides végétales du premier pilier, très peu d'exploitations de grandes cultures perçoivent des aides du second pilier. Ainsi 55% des exploitations n'en reçoivent aucune tandis que 20% en perçoivent 87% (cf. figure 14). Rappelons cependant qu'en grandes cultures, l'enveloppe consacrée au deuxième pilier ne représente que 3% du montant des aides directes totales.

Figure 14 – Concentration des aides du second pilier



Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Le revenu

Les résultats économiques des exploitations de grandes cultures se sont dégradés entre 2000 et 2005, la valeur ajoutée hors aides directes ayant diminué de plus de 10% pendant cette période (cf. tableau 22). L'augmentation des aides directes a toutefois permis d'atténuer cette baisse de résultats, sans l'enrayer totalement. Le revenu disponible de ces exploitations, c'est-à-dire l'argent dont dispose l'exploitant pour rémunérer le travail des UTA familiales et investir, a lui aussi reculé, malgré l'augmentation de la taille moyenne des exploitations. Il reste cependant légèrement supérieur au revenu disponible moyen de l'ensemble des exploitations agricoles professionnelles du pays.

Tableau 22 – Évolution des soldes intermédiaires de gestion

	2000	2005	2000/2005
en €			
Valeur ajoutée brute produite hors aides	24 379	21 670	-11%
Valeur ajoutée brute/UTA	14 957	12 383	-17%
Valeur ajoutée brute/hectare de SAU	256	207	-19%
Valeur ajoutée brute avec aides	56 812	58 919	+4%
Valeur ajoutée brute avec aides/UTA	34 854	33 668	-3%
Valeur ajoutée brute avec aides/hectare de SAU	597	563	-6%
Revenu disponible	33 287	29 424	-12%
Revenu disponible/UTA non salariée	25 606	22 124	-14%
Revenu disponible/hectare de SAU	350	281	-20%

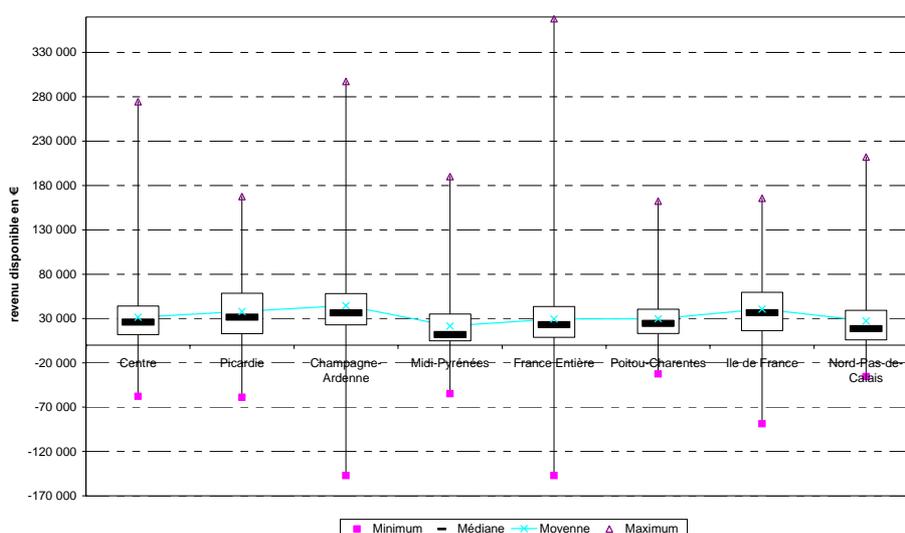
Source : RICA 2000 et 2005 – Traitement BAEP

Dispersion du revenu dans les principales régions de grandes cultures

Si le revenu disponible par exploitation est de 29 000 € en moyenne, il existe d'importantes disparités entre les exploitations (cf. figure 15). Ainsi, un quart des exploitations dégage un revenu disponible inférieur à 8 800 € tandis qu'un autre quart bénéficie d'un revenu de plus de 44 000 €. On note des disparités importantes entre les régions et à l'intérieur de celles-ci. Ainsi, si les exploitations de Midi-Pyrénées disposent de revenus plus faibles en moyenne, celles de Champagne-Ardenne, de Picardie et d'Ile-de-France présentent des résultats économiques très variables mais supérieurs à ceux obtenus dans les autres régions.

Quelle que soit la région concernée, certaines exploitations de grandes cultures disposent d'un revenu disponible négatif, ce qui révèle une fragilité financière importante.

Figure 15 – Variabilité du revenu disponible



Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

ANALYSE FINANCIÈRE

Les tableaux suivants présentent quelques éléments financiers concernant les exploitations de grandes cultures. La situation financière diffère selon l'âge du chef d'exploitation, trois cas ont été distingués :

- La première catégorie rassemble les exploitations dont le chef est âgé de moins de 35 ans ;
- La deuxième, celles dont le chef d'exploitation a entre 35 et 55 ans. Cette catégorie devrait donc correspondre à des exploitations « en rythme de croisière » ;
- La dernière catégorie regroupe les chefs d'exploitation de plus de 55 ans.

Les exploitations de grandes cultures mobilisent un actif moyen de 270 000 € (contre 315 000 € pour l'ensemble des exploitations professionnelles) dont 63% correspond à de l'actif immobilisé (cf. tableau 23). Les capitaux propres augmentent globalement avec l'âge de l'exploitant et s'élèvent en moyenne à 154 000 € (contre 191 000 € pour l'ensemble des exploitations agricoles professionnelles). Les exploitations de grandes cultures sont en général plus endettées (43% contre 39% pour l'ensemble des exploitations toutes orientations confondues) et ce, d'autant plus que le chef d'exploitation est jeune.

Les nombreux emprunts à long terme permettent de dégager un fonds de roulement « confortable », de plus de 100 000 €. Mais ils induisent des charges financières équivalant à près de 10% de l'excédent brut d'exploitation (EBE). L'investissement moyen est de l'ordre de 20 000 € par an dont près de 70% correspondent à des achats de matériel, la plus grande partie (plus de 80%) étant autofinancée.

Les exploitations de grandes cultures dégagent un EBE de l'ordre de 50 000 € ce qui est inférieur de 5 000 € à la moyenne de l'ensemble des exploitations agricoles françaises. Près de la moitié de cette somme (22 000 €) est destinée au remboursement des annuités d'emprunts. Les prélèvements privés s'élèvent en moyenne à 32 000 € et sont équivalents à ceux de l'ensemble des exploitations agricoles professionnelles.

La rentabilité des exploitations de grandes cultures est correcte (19% en moyenne contre 17% toutes orientations confondues), elle apparaît d'autant plus élevée si l'on compare l'EBE au montant des capitaux propres investis.

Tableau 23 – Analyse de la situation financière de l'ensemble des exploitations de grandes cultures en 2005

		Moins de 35 ans	35-55 ans	Plus de 55 ans	Ensemble des exploitations grandes cultures	Ensemble des exploitations profession- nelles
STRUCTURE DU BILAN						
Actif total	(x 1 000 €)	276	276	257	270	315
Actif immobilisé brut	(x 1 000 €)	329	376	362	369	372
Actif immobilisé net	(x 1 000 €)	176	171	159	168	195
Capitaux propres	(x 1 000 €)	117	150	172	154	191
Fonds de roulement	(x 1 000 €)	98	103	97	101	118
Total dettes	(x 1 000 €)	159	125	85	116	124
dont emprunts long moyen terme	(x 1 000 €)	157	123	84	115	122
dont dettes financières court terme	(x 1 000 €)	3	4	4	4	4
Taux d'endettement		58%	45%	33%	43%	39%
POIDS DE LA DETTE						
Charges financières	en euros	5 620	4 395	2 942	4 075	4 281
Charges financières (en % des charges totales)		4%	3%	2%	3%	3%
Service dette/EBE	(x 1 000 €)	10%	8%	7%	8%	8%
INVESTISSEMENT						
Investissement total brut	(x 1 000 €)	24	23	6	19	21
dont investissement bâtiment	(x 1 000 €)	5	4	1	3	6
dont investissement matériel	(x 1 000 €)	12	16	7	13	11
dont investissement foncier	(x 1 000 €)	6	2	-2	1	1
Investissement/dotation aux amortissements		81%	95%	29%	78%	88%
Autofinancement	(x 1 000 €)	16	20	4	15	20
	(en % investissement)	64%	86%	75%	83%	97%
Capacité de remboursement de nouveaux Emprunts =	(x 1 000 €)	-10	-1	-12	-4	1
Excédent brut d'exploitation	(x 1 000 €)	56	52	44	50	55
- annuités d'emprunts	(x 1 000 €)	28	24	17	22	22
- prélèvements privés	(x 1 000 €)	37	29	38	32	32
RENTABILITE						
EBE/total bilan	(en%)	20%	19%	17%	19%	17%
EBE/capitaux propres	(en%)	48%	35%	25%	33%	29%

Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

L'examen de la situation financière des exploitations de grandes cultures selon leur type de production (cf. tableau 24) montre que les exploitations de grandes cultures produisant beaucoup de cultures industrielles (OTEX 14) ont un actif moyen supérieur, ce qui s'explique par un montant d'actif immobilisé plus important. Aussi, malgré des capitaux propres plus élevés (186 000 € contre 154 000 € pour l'ensemble des exploitations de grandes cultures), leur taux d'endettement reste plus important. Ces exploitations réalisent des investissements de l'ordre de 25 000 € par an, supérieurs à ceux réalisées par l'ensemble des exploitations professionnelles. L'EBE dégagé par ces exploitations est également plus élevé que dans l'ensemble de l'échantillon, ce qui leur permet de réaliser des prélèvements privés plus importants (43 000 € par exploitation). Ces spécificités sont également vraies, bien que dans une moindre mesure, pour les exploitations pratiquant l'irrigation.

Tableau 24 – Analyse de la situation financière des exploitations de grandes cultures par type de production en 2005

		Ensemble des exploitations				
		Grandes cultures et cultures industrielles	Grandes cultures irriguantes	Grandes cultures spécialisées SCOP	Autres exploitations de grandes cultures	Grandes cultures
STRUCTURE DU BILAN						
Actif total	(x 1 000 €)	353	254	242	241	270
Actif immobilisé brut	(x 1 000 €)	438	376	361	302	369
Actif immobilisé net	(x 1 000 €)	217	158	149	142	168
Capitaux propres	(x 1 000 €)	186	143	149	148	154
Fonds de roulement	(x 1 000 €)	134	94	91	98	101
Total dettes	(x 1 000 €)	166	111	92	93	116
dont emprunts long moyen terme	(x 1 000 €)	164	109	91	92	115
dont dettes financières court terme	(x 1 000 €)	7,6	3,3	3,4	2,8	4,3
Taux d'endettement		47%	44%	38%	39%	43%
POIDS DE LA DETTE						
Charges financières	en euros	5 436	4 084	3 451	3 198	4 075
Charges financières (en % des charges totales)		3%	3%	3%	3%	3%
Service dette/EBE	(x 1 000 €)	8%	8%	7%	8%	8%
INVESTISSEMENT						
Investissement total brut	(x 1 000 €)	24,7	19,8	16,8	12,1	18,5
dont investissement bâtiment	(x 1 000 €)	5,3	4,5	2,3	3,7	3,3
dont investissement matériel	(x 1 000 €)	17,8	12,8	12,6	6,8	13,2
dont investissement foncier	(x 1 000 €)	0,5	1,4	0,9	0,6	1,1
Investissement/dotation aux amortissements		85%	78%	72%	65%	78%
Autofinancement	(x 1 000 €)	17,7	19,5	17,9	13,0	15,4
	(en % investissement)	71%	98%	107%	107%	83%
Capacité de remboursement de nouveaux Emprunts =	(x 1 000 €)	-6,8	-0,8	-0,1	-3,1	1,1
Excédent brut d'exploitation	(x 1 000 €)	65,6	51,9	47,2	42,0	54,7
- annuités d'emprunts	(x 1 000 €)	29,2	21,8	19,1	17,0	22,1
- prélèvements privés	(x 1 000 €)	43,2	30,9	28,2	28,1	31,5
RENTABILITE						
EBE/total bilan	(en %)	19%	20%	17%	17%	17%
EBE/capitaux propres	(en %)	35%	36%	25%	28%	29%

Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

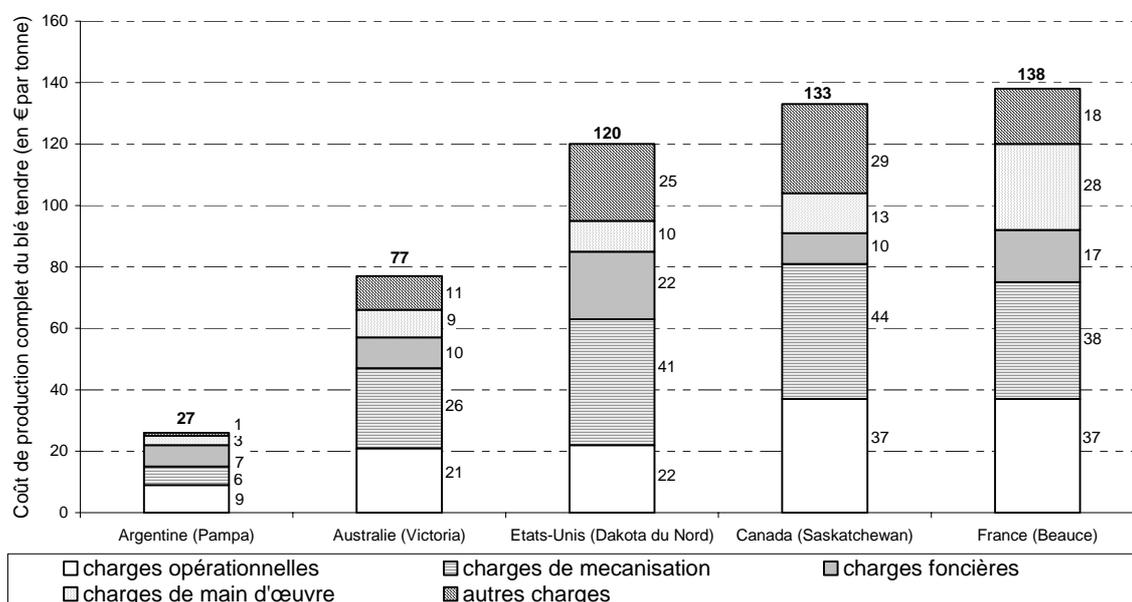
LA COMPÉTITIVITÉ DES EXPLOITATIONS DE GRANDES CULTURES FRANÇAISES

Des travaux de l'institut national de la recherche agronomique (INRA/2006) ont mis en évidence un ralentissement des gains de productivité, depuis 1998, de l'ensemble des exploitations agricoles françaises et notamment des exploitations de grandes cultures. L'évolution défavorable des revenus n'est donc pas, d'après l'INRA, imputable à une baisse des prix partiellement compensée par l'augmentation des subventions, mais à une progression plus faible de la productivité du capital, de la terre, du travail, ainsi que des consommations intermédiaires sur la période 1998-2003.

La marge de manœuvre concernant l'augmentation des rendements est elle aussi limitée. En effet, l'intensification des itinéraires techniques est peu probable compte tenu de l'évolution à la hausse du coût des intrants, concomitante à celle des prix de l'énergie. Par ailleurs, l'importance des questions environnementales et leur influence sur les pratiques agricoles est de plus en plus forte. La protection de la ressource en eau, et les contraintes réglementaires en termes de gestion des nitrates et de l'irrigation qui en découlent, sont elles aussi peu favorables à une intensification de la production. Il semble donc que les efforts doivent porter principalement sur la réduction des charges.

Une étude menée par Arvalis montre que le coût de production complet (rémunération de la main-d'œuvre comprise), utilisé pour comparer la compétitivité des exploitations productrices de blé tendre dans les principaux pays exportateurs, est comparable entre la France, les États-Unis et le Canada, mais largement inférieur en Australie (cf. figure 16).

Figure 16 – Comparaison des coûts de production en blé tendre des principaux exportateurs



Source : ARVALIS

L'évolution du dollar par rapport à l'euro reste cependant déterminante dans la compétitivité-prix des différents pays exportateurs. La faiblesse du dollar nuit en effet à la compétitivité des exploitations françaises. Outre la maîtrise des intrants, cette étude conclut à la nécessité de diminuer les postes « main-d'œuvre » et « mécanisation ». L'évolution de la pyramide des âges n'est pas favorable à une amélioration de la productivité du travail : peu de terres seront libérées

par les départs à la retraite. Cependant, une meilleure répartition du travail et le recours à des itinéraires techniques simplifiés devraient permettre des économies de main-d'œuvre. Outre l'agrandissement individuel, la diminution des charges de mécanisation pourrait être obtenue par le biais de la mise en commun du parc matériel et des assolements, ce que l'on commence à constater sur le terrain.

Certains nouveaux États membres de l'UE, tels que la Pologne et la Hongrie, présentent également de faibles coûts de production. Les aides directes qu'ils perçoivent désormais devraient leur permettre d'investir dans les moyens de production et d'augmenter leur productivité ; ils pourraient donc devenir à terme de nouveaux concurrents sur le marché.

LE CONTEXTE EUROPÉEN : UN MAINTIEN DU MONTANT DES AIDES DIRECTES INCERTAIN

Si dans le cadre des accords sur les perspectives financières de l'UE, le budget de la PAC est stabilisé jusqu'en 2013, le bilan de santé, proposé par la Commission pour 2008-2009, risque de donner lieu à l'affrontement d'opinions divergentes sur l'avenir de la PAC. Dans un contexte budgétaire difficile, certains États membres souhaiteraient en effet réduire leur contribution financière et accentuer l'importance des aides du second pilier au détriment du premier *via* une modulation plus poussée. Or, nous avons vu précédemment que les exploitations de grandes cultures bénéficient d'aides directes importantes, relevant principalement du premier pilier ; une telle évolution conduirait donc à réduire significativement le montant des aides directes perçues et entraînerait une baisse importante du revenu de ces exploitations.

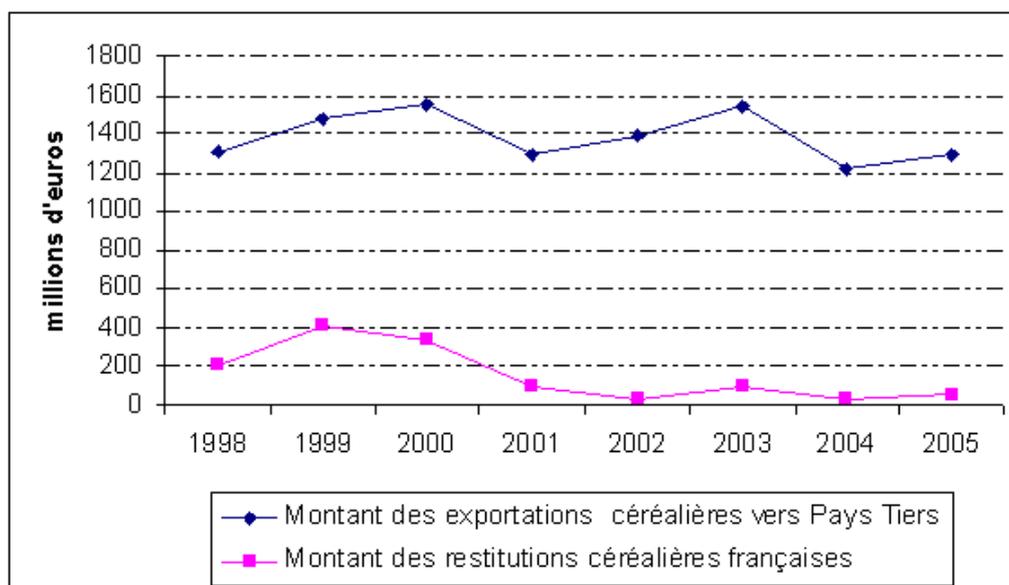
Par ailleurs, lors de la mise en place des DPU, la France a opté pour un découplage basé sur des références historiques individuelles, ce qui n'a pas modifié profondément les aides reçues par chaque exploitation. Une éventuelle régionalisation des aides pourrait en revanche donner lieu à une évolution sensible de leur répartition, et ce au détriment des producteurs de grandes cultures, du fait des niveaux actuels de découplage différenciés entre filières.

La forte dépendance aux subventions directes européennes reste donc un point de fragilité essentiel des exploitations de grandes cultures. Il semble néanmoins possible de réduire le poids des aides dans la formation du revenu en améliorant les performances économiques de l'exploitation. Ainsi, pour les exploitations de grandes cultures spécialisées en COP les plus performantes, les aides directes représentent 91% du revenu disponible contre 168% pour l'ensemble des exploitations de cette catégorie.

L'ÉVOLUTION DES MARCHÉS : UN ACCROISSEMENT DE LA DEMANDE MONDIALE

La France, premier producteur de céréales en Europe, exporte la moitié de sa production. Sur la campagne 2005/2006, 57% des exportations françaises de blé étaient effectuées vers l'UE et 43% vers les pays tiers. Le montant des restitutions à l'exportation, toutes céréales confondues, a été considérablement réduit : il représentait, en 2005, 4% de la valeur des exportations vers les pays tiers contre 22% en 2000, alors que, sur la même période, le montant des exportations de céréales hors UE s'est maintenu (cf. figure 17). L'évolution de la demande mondiale sera donc particulièrement déterminante en matière de maintien des débouchés de la production céréalière européenne.

Figure 17 – Évolution comparée du montant des exportations vers les pays-tiers et des restitutions à l'exportation, toutes céréales confondues



Source : Douanes et MAP/Commission européenne

D'une part, les experts envisagent une augmentation de la demande en céréales tant pour l'alimentation humaine qu'animale, du fait à la fois d'une augmentation de la population mondiale et de l'évolution des régimes alimentaires des pays en développement. L'Asie, en particulier la Chine, ainsi que la zone Afrique du Nord-Proche-Orient sont considérées comme les deux régions majeures en termes d'accroissement des importations. L'enjeu pour la France est donc de s'y assurer des débouchés pérennes. Cependant, outre la montée en puissance des nouveaux États membres de l'UE, certains pays orientaux tels que la Russie, le Kazakhstan et l'Ukraine peuvent devenir de nouveaux exportateurs structurels de céréales et venir concurrencer les opérateurs français.

D'autre part, le développement des biocarburants et des bioproduits pourrait engendrer un raffermissement des cours mondiaux. En effet, les années 2006 et 2007 ont été marquées par une flambée des prix des céréales, en particulier du blé et du maïs, conséquence de mauvaises récoltes enregistrées dans de grands pays producteurs (Australie) mais également de la croissance rapide de la demande en biocarburants, aux États-Unis et au Brésil notamment. En France, les projections prévoient que la production de biocarburants mobilisera 2 millions d'hectares en 2010, soit 13% des surfaces consacrées aux grandes cultures (répartis en 1,5 millions d'hectares d'oléagineux, 250 000 ha de céréales et 50 000 ha de betteraves), alors que cette production ne concernait que 700 000 hectares en 2006⁸. Il est cependant très difficile de déterminer si cette hausse récente des cours mondiaux va perdurer. Certes, ces filières bénéficient d'un soutien public important, dans la mesure où elle permettent d'augmenter l'indépendance énergétique du pays tout en contribuant à la lutte contre l'effet de serre, et devraient continuer à se développer, mais c'est également la compétitivité par rapport aux autres sources d'énergie, et notamment le pétrole, qui déterminera à terme leur développement. A cet égard, les progrès techniques de la filière pourraient eux aussi modifier considérablement la donne, le développement des biocarburants de deuxième génération (c'est-à-dire utilisant la plante entière ou de nouvelles matières telles que les déchets végétaux et le bois) étant susceptible de remettre en cause ces nouveaux débouchés pour les cultures traditionnelles.

⁸ Source : MAP/DGPEI/B4B

Enfin, même si les perspectives d'évolution des marchés restent relativement favorables, de fortes variations inter-annuelles des cours mondiaux (liées à l'inélasticité de l'offre et de la demande, aux anticipations imparfaites des différents acteurs et aux aléas climatiques) ne sont pas à exclure. La volatilité des prix dans le secteur des grandes cultures devrait ainsi devenir un risque de plus en plus important pour les producteurs européens dans un contexte de libéralisation croissante des marchés agricoles et à mesure que les outils communautaires de gestion de marché sont démantelés.

CONCLUSION

Un quart des exploitations professionnelles françaises sont des exploitations de grandes cultures. Celles-ci jouent donc un rôle déterminant à la fois en termes d'occupation de l'espace et sur le plan économique en France mais aussi en Europe. Ces exploitations sont en moyenne de taille supérieure à celle de l'ensemble des exploitations (105 ha) et présentent toujours une lourde tendance à l'agrandissement. Les trois quarts de leur SAU sont destinés à la culture des COP. Elles se concentrent principalement dans les régions disposant d'un potentiel agronomique élevé, notamment en Brie et en Beauce. L'analyse des productions montre un recul du maïs grain entre 2000 et 2005 au profit notamment des oléagineux et du blé dur, qui bénéficient d'évolution de prix favorable. L'étude la dispersion des prix de vente de quelques productions met en évidence la variabilité importante entre les régions et aux sein de celles-ci. Certaines exploitations bénéficient d'un prix de vente plus élevé grâce à un circuit de commercialisation permettant une meilleure valorisation de leur produit ou en produisant une qualité supérieure. Les exploitations dont les charges ramenées au quintal produit sont les plus faibles sont des exploitations de taille modeste, disposant de terres à haut potentiel agronomique leur permettant d'obtenir des rendements élevés. Entre 2000 et 2005, l'augmentation de la taille moyenne des exploitations et la diversification des activités ont permis de maintenir et même d'accroître légèrement la valeur moyenne de la production de l'exercice (113 000 € en 2005). Cependant, les charges d'exploitation ont également augmenté, de plus de 15%. Les charges de mécanisation restent le principal poste de dépenses, devant les charges opérationnelles. La mise en place de la réforme de l'agenda 2000 s'est traduite par une augmentation des aides directes qui représentent près de 130% du revenu en 2005. Cependant, cet accroissement n'a pas suffi à maintenir le revenu disponible des exploitations, en baisse de plus de 10% entre 2000 et 2005. Les aides directes sont constituées pour l'essentiel par des subventions du premier pilier (98%). On trouve en effet peu d'exploitations de grandes cultures en zone défavorisée et seules 45% de ces exploitations bénéficient d'aides directes du second pilier. L'application des accords de Luxembourg s'est traduit par l'apparition d'un droit à paiement unique par exploitation. Si le mode de distribution des aides est modifié, le montant moyen par exploitation reste identique (37 000 € par exploitation), la diminution du montant des aides liées à la modulation étant compensée par l'introduction d'aides directes supplémentaires liées à la réforme de l'OCM du sucre.

Le revenu disponible par exploitation de grande culture reste très variable : il est d'environ 29 000 € par exploitation et se situe entre 8 800 € et 44 000 € pour 50% d'entre elles. Ce revenu doit permettre de rémunérer les 1,4 UTA familiales moyennes présentes sur l'exploitation.

L'analyse financière des exploitations de grandes cultures montre qu'il s'agit d'exploitations fortement endettées, réalisant des investissements matériels importants. Le montant moyen des prélèvements privés est similaire à ceux des autres exploitations professionnelles du pays.

La France reste l'un des plus grands producteurs de céréales et d'oléagineux en Europe ; l'augmentation de la demande alimentaire et non alimentaire mondiale devrait favoriser un maintien voire une hausse des prix des céréales et oléoprotéagineux durant les prochaines

années. Cependant, l'essoufflement des gains de productivité de la filière, d'une part, et l'amélioration de la productivité de certains nouveaux Etats membres de l'UE, mais aussi de pays émergents, d'autre part, rendent la position française plus fragile. Il est donc nécessaire, par une maîtrise des coûts de production mais aussi une politique de qualité, de veiller à conserver les débouchés existants. Les prochaines négociations sur l'avenir de la PAC ainsi que les négociations commerciales internationales pourraient être déterminantes pour l'avenir des exploitations de grandes cultures.

BIBLIOGRAPHIE

ARVALIS Institut du végétal, 2007. Colloque : Maîtriser les charges de mécanisation. Paris-Nord Villepinte, mars 2007.

BUTAULT J.-P., 2006. La baisse des revenus et l'essoufflement de la productivité dans l'agriculture française depuis 1998. INRA Sciences sociales – Recherches en économie et sociologie rurales n°2.

DEMETER, 2006. Les exploitations françaises de grandes cultures à l'horizon 2013 : Quelles pistes de restructuration des coûts ? Analyse des freins à la compétitivité et de leurs impacts sur la modernisation des filières.

DESBOIS D., LEGRIS B., 2006. Prix et coûts de productions de six grandes cultures : blé, maïs, colza, tournesol, betteraves et pomme de terre – L'agriculture, nouveaux défis-édition 2006.

NOTES ET ÉTUDES ÉCONOMIQUES – NUMÉROS PARUS

Retrouvez le texte intégral des articles depuis le n° 13 et tous les sommaires de Notes et Études Économiques sur internet :

<http://www.agriculture.gouv.fr>

- Rubrique *Médiathèque* > *Librairie* > *Périodiques* > *Tous les périodiques* > *Notes et études économiques*

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>

- Rubrique *Publications* > *Notes et études économiques*

Et abonnez-vous à l'alerte électronique en envoyant un message à l'adresse

revue-nee@agriculture.gouv.fr avec le sujet « *abonnement* »

N° 18 – avril 2003

- Le Réseau d'information comptable agricole (RICA). Un outil unique de connaissance des agricultures européennes.
- La diversité de l'agriculture européenne : les exploitations spécialisées en production laitière.
- La diversité de l'agriculture européenne : les exploitations de "grandes cultures".
- La diversité de l'agriculture européenne : les exploitations spécialisées "bovins viande".
- La diversité de l'agriculture européenne : les exploitations à orientation "granivores".

N° 19 – décembre 2003

- Estimation des coûts de production des principaux produits agricoles à partir du RICA
- Simulations de découplage des aides à l'aide du modèle MAGALI
- La filière laitière française face à la libéralisation des échanges. Simulation d'impacts à partir du modèle MEGAAF
- Libéralisation des échanges et bien-être des populations pauvres. Illustration à partir du modèle ID³ de la faiblesse des impacts et de la sensibilité des résultats aux hypothèses de fonctionnement des marchés

N° 20 – mars 2004

- L'importance des dépenses nationales dans l'ensemble des concours publics en faveur de l'agriculture
- Les concours publics des collectivités territoriales à l'agriculture en 2000
- Les interventions des collectivités territoriales en faveur du milieu rural
- Les soutiens à l'agriculture européenne à travers les dépenses du FEOGA

N° 21 – juin 2004

- Les soutiens à l'agriculture européenne à travers les dépenses du FEOGA (Partie II). Les dépenses en faveur des marchés agricoles, par produit
- Les flux financiers entre l'Union européenne et les États membres

N° 22 – février 2005

- Aperçus de l'évaluation à mi-parcours du Plan de Développement Rural National
- L'évaluation de la politique de soutien à l'agroenvironnement
- L'évaluation du Contrat Territorial d'Exploitation
- L'évaluation de la politique de développement des zones rurales dans le cadre du Règlement de Développement Rural

N° 23 – septembre 2005

- Modes d'organisation des filières agro-alimentaires en Afrique et efficacité des marchés
- La baisse du prix des produits agricoles, conséquences pour les pays africains : la filière cacao-chocolat en Côte d'Ivoire ; le riz en Guinée Conakry
- Filières oléagineuses africaines
- Les filières cotonnières africaines au regard des enjeux nationaux et internationaux
- La libéralisation agricole en zone euroméditerranée. La nécessité d'une approche progressive

N° 24 – décembre 2005

- La certification de conformité de produit sur les marchés agroalimentaires : différenciation ou normalisation ?
- Les contrats entre récoltants et industriels dans la filière vitivinicole californienne
- La performance économique comparée des systèmes de régulation du secteur laitier, une analyse internationale

N° 25 – août 2006

- Pourquoi une nouvelle réforme de la Politique Agricole Commune ?
- Les DPU : application en France et premiers éléments d'analyse économique
- Le régime de paiement unique et l'agriculture de montagne en France
- L'élevage français à l'horizon 2012
- Conditionnalité des aides directes : Impact de la mise en œuvre de certaines BCAE dans des exploitations d'élevage et de grandes cultures

N° 26 – décembre 2006

- Diagnostic des espaces ruraux français : proposition de méthode sur données communales et résultats à l'échelle du territoire national
- Analyse des pratiques d'évaluation des politiques agricoles et de développement rural
- Caractérisation et suivi de la durabilité des exploitations agricoles françaises : les indicateurs de la méthode IDERICA

N° 27 – avril 2007

- Dynamique des prix agricoles internationaux
- Pratiques et nécessité de la régulation des marchés agricoles
- L'impact des aides américaines et européennes sur le marché du coton : résultats d'un modèle d'équilibre partiel dynamique

N° 28 – septembre 2007

- Indicateurs de développement durable : un outil de diagnostic et d'aide à la décision
- Renforcer les politiques publiques agricoles en Afrique de l'Ouest et du Centre : pourquoi et comment ?
- Impact d'une libéralisation du commerce agricole entre l'Union européenne et la Turquie

LES NUMÉROS EN PRÉPARATION

La gestion des risques en agriculture

PAC 2003

Notes et Études Économiques
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE
Direction Générale des Politiques Économique, Européenne et Internationale

Renseignements :

Sous-Direction de l'Évaluation, de la Prospective, des Études et de l'Orientation
tél. : 01.49.55.42.09

3, rue Barbet de Jouy – 75349 Paris 07 SP

Diffusion :

Service Central des Enquêtes et Études Statistiques

Bureau des ventes – BP 32688
31326 – Castanet Tolosan cedex

Vente au numéro :

mel : agreste-ventes@agriculture.gouv.fr

fax : 05.61.28.93.66

Abonnement :

tél. : 05.61.28.93.05